

Rapport annuel de gestion 2024-2025

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Bureau de Québec

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Bureau de Montréal

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Médias sociaux :



Signes conventionnels

- .. Donnée non disponible
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- Néant ou zéro

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2025

ISBN 978-2-555-02276-8 (version imprimée)

ISBN 978-2-555-02277-5 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2025

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Octobre 2025

Message du ministre



Québec, le 8 septembre 2025

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2025.

Ce rapport expose les principales réalisations de l'Institut et présente les résultats obtenus relativement à son Plan stratégique 2023-2027, à son Plan d'action de développement durable 2023-2028 ainsi qu'à sa Déclaration de services à la clientèle. Par ailleurs, il fait état de l'utilisation des ressources au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et gouvernementales.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre des Finances,

Original signé

Eric Girard

Message du statisticien en chef



Québec, le 27 juin 2025

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2025.

Ce rapport met en lumière les principales réalisations de l'Institut au cours de l'exercice 2024-2025, ainsi que les résultats liés au Plan stratégique 2023-2027, à la Déclaration de services à la clientèle ainsi qu'au Plan d'action de développement durable 2023-2028. Il rend compte également de l'utilisation des ressources humaines, financières et informationnelles de l'organisation.

En 2024-2025, l'Institut a fêté son 25^e anniversaire. C'était l'occasion de poser un regard sur le chemin parcouru par l'organisation depuis sa création. L'Institut a innové et s'est renouvelé au fil du temps sans jamais compromettre sa mission principale, soit de fournir des statistiques de qualité, fiables et objectives. Les enquêtes et produits statistiques se sont multipliés et couvrent des domaines variés qui reflètent l'évolution de la société québécoise. L'organisation compte aujourd'hui près de 500 employées et employés et un service d'accès aux données pour la recherche en plein essor ; on peut affirmer que sa croissance est impressionnante.

Grâce à la compétence de son personnel, à son patrimoine statistique unique et au soutien de ses partenaires, l'Institut est sans contredit une organisation performante qui constitue un atout stratégique pour le Québec.

Le statisticien en chef,

Original signé

Simon Bergeron

Déclaration attestant la fiabilité des données

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2024-2025 de l'Institut de la statistique du Québec ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2025.

Original signé

Simon Bergeron
Statisticien en chef

Table des matières

1	L'Institut de la statistique du Québec	8
1.1	L'Institut de la statistique du Québec en bref	9
1.2	Faits saillants	12
1.3	Principaux travaux statistiques	16
2	Les résultats	22
2.1	Plan stratégique	23
2.2	Déclaration de services à la clientèle	40
3	Les ressources utilisées	42
3.1	Utilisation des ressources humaines	43
3.2	Utilisation des ressources financières	46
3.3	Utilisation des ressources informationnelles	48
4	Autres exigences	52
4.1	Gestion et contrôle de l'effectif et renseignements relatifs aux contrats de services	53
4.2	Développement durable	55
4.3	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	57
4.4	Accès à l'égalité en emploi	58
4.5	Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics	61
4.6	Allègement réglementaire et administratif	62
4.7	Accès aux documents et protection des renseignements personnels	63
4.8	Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration.	65
4.9	Égalité entre les femmes et les hommes	67

4.10	Politique de financement des services publics	68
4.11	Liste des enquêtes statistiques	69
4.12	Rapport du vérificateur général et états financiers	72

Annexes	93
----------------	-----------

Annexe 1 – Liste des comités consultatifs	94
Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2025	96
Annexe 3 – Liste des publications	98

1

L'Institut de
la statistique
du Québec



1.1 L'Institut de la statistique du Québec en bref

Mission

L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.

Conformément à sa loi constitutive, l'Institut réalise des mandats statutaires en matière de démographie, de rémunération globale et de développement durable, ainsi que sur la situation linguistique. Il entretient aussi des partenariats de longue date dans les domaines économique, social et culturel, et dans celui de la santé.

L'Institut a également pour mission d'assurer la communication, à des fins de recherche, de renseignements détenus par des organismes publics aux chercheuses et chercheurs liés à un organisme public.

À titre d'agence statistique gouvernementale, l'Institut représente le Québec auprès de Statistique Canada et auprès des responsables des statistiques des autres provinces et des territoires du Canada.

Vision

**UNE ORGANISATION
STATISTIQUE
PERFORMANTE
AU SERVICE D'UNE
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
EN ÉVOLUTION**

L'Institut de la statistique du Québec, source d'information statistique objective et fiable concernant le Québec, est une organisation innovante, reconnue pour son expertise, son efficacité et la qualité de ses services.

Le contenu statistique produit par l'Institut permet d'enrichir les connaissances, d'éclairer les débats et d'appuyer la prise de décision des différents acteurs et actrices de la société québécoise. Il est ainsi primordial pour l'organisation d'adapter son offre de services et sa programmation statistique aux besoins évolutifs de ses partenaires et de la société en général. L'intérêt grandissant pour les travaux de l'Institut amène l'organisation à vouloir demeurer performante, tant au bénéfice de ses clientèles que de celui de son personnel.

Produits, services et clientèles

Organisation de haut savoir grâce à la compétence et à l'engagement de son personnel, l'Institut possède une expertise en matière d'information statistique, notamment dans les domaines suivants :

Démographie, population et langue

Santé et bien-être

Société et conditions de vie

Éducation

Culture et médias

Marché du travail et rémunération

Économie

Science, technologie et innovation

Environnement et développement durable

Accès aux données aux fins de recherche

L'Institut offre aux ministères et organismes des services de nature scientifique et technique, tels que la réalisation d'enquêtes et la constitution d'ensembles d'indicateurs, la production d'études et d'analyses, la réalisation de travaux méthodologiques et de traitement des données ainsi que la production d'études d'impact économique. L'Institut met au service des ministères et organismes ses capacités statistiques, de collecte de données et de diffusion.

Des travaux réalisés par l'Institut découlent de nombreuses statistiques et publications sur le Québec, que l'organisation rend disponibles sur son site Web dans l'intérêt de l'ensemble de la population. De plus, le Centre d'information et de documentation de l'Institut propose des services documentaires et d'aide à la recherche, en plus de donner un accès à ses collections, qui offrent un vaste éventail de statistiques sur le Québec.



L'accès aux données à des fins de recherche

L'Institut offre également aux chercheurs et chercheuses un ensemble de services facilitant l'accès aux données administratives de certains ministères et organismes ainsi que des services-conseils à des fins de recherche scientifique, dans le respect des règles de confidentialité, de protection des renseignements personnels et de sécurité de l'information.

6 Centres d'accès aux données de recherche (CADRISQ)

150 nouvelles demandes présentées

633 demandes¹ de chercheurs et chercheuses

205 publications produites à partir des données de recherche¹

Banques de données accessibles : **MSSS, RAMQ, MES, MEQ, ARQ, données d'enquêtes**

Délai moyen de réalisation des demandes d'accès aux données : **130 jours²**

1. Depuis l'ouverture des Services d'accès aux données de recherche en juin 2019.
2. Ce délai est calculé à partir des demandes déposées depuis le 1^{er} janvier 2023, date à laquelle l'Institut a commencé à avoir une pleine autonomie afin d'autoriser les demandes, en raison des modifications apportées à la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* en 2021. Pour l'ensemble des demandes déposées depuis juin 2019, le délai moyen est de 207 jours.

Comités consultatifs et collaborations

À l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de voir ses partenaires contribuer à la réflexion portant sur le développement de la production statistique au Québec, l'Institut siège à plusieurs comités et groupes consultatifs qui se spécialisent dans ses principaux domaines d'expertise. La liste détaillée de ces comités se trouve à l'annexe 1.

L'Institut renforce son rôle de producteur de statistiques officielles en prenant part à des collaborations avec une variété de partenaires. Ces collaborations donnent notamment lieu à la création d'enquêtes et de produits qui servent à décrire divers phénomènes d'intérêt d'un point de vue statistique. L'Institut compte à son actif plusieurs collaborations majeures.

Chiffres clés de 2024-2025



490

Membres du personnel³
au 31 mars 2025



53 823 257 \$

En dépenses
annuelles



26 040 364 \$

En revenus
autonomes



228

Publications diffusées
sur le site Web



1 171

Tableaux statistiques ajoutés
ou mis à jour sur le site Web



1 730 786

Sessions de travail
sur le site Web



68

Enquêtes réalisées,
en tout ou en partie



232 726

Questionnaires remplis
pour les enquêtes



1 602

Demandes d'information
statistique satisfaites



2 404

Mentions dans les
médias traditionnels

3. Les cadres, le personnel intervieweur, les étudiants et étudiantes, ainsi que les stagiaires sont compris(es).

1.2 Faits saillants

La présente section fait un survol des éléments en lien avec la production statistique et la gouvernance qui ont marqué l'année 2024-2025, que ce soit par leur nouveauté, par leur caractère exceptionnel ou par la place particulière qu'ils ont occupée.



Nouveaux produits statistiques et services

25 ans de l'Institut

Le 1^{er} avril 2024 marquait le 25^e anniversaire de la création de l'Institut de la statistique du Québec. L'Institut a saisi cette occasion pour faire rayonner l'organisation et pour accroître sa notoriété. Une série de communications ont été réalisées pour mettre en lumière l'évolution de la société québécoise au cours des 25 dernières années. Des publications, des infographies et des vidéos ont été diffusées sur les plateformes numériques de l'organisation pour illustrer les changements démographiques, économiques et sociaux du Québec. En fin d'année, l'Institut a aussi diffusé une publication originale d'envergure sur l'évolution du Québec depuis 25 ans, élaborée à partir des statistiques de l'Institut. Cette publication phare des 25 ans de l'Institut est un héritage laissé au Québec par l'organisation.

Le Québec statistique : un nouvel outil d'information

En février 2025, afin de toujours mieux communiquer ses travaux, l'Institut, a envoyé sa première infolettre mensuelle, *Le Québec statistique*. L'infolettre donne une vue d'ensemble des productions, des services et des activités de l'Institut. On y trouve de l'information déjà diffusée dans le site Web, présentée de façon très succincte.

Nouveau centre d'accès aux données de recherche de l'Institut (CADRISQ)

Depuis le 25 novembre 2024, un nouveau Centre d'accès aux données de recherche (CADRISQ) en milieu utilisateur est ouvert sur le Campus de la santé de l'Université de Sherbrooke. Ce CADRISQ favorise un rapprochement accru avec la communauté des chercheurs et chercheuses de Sherbrooke et des environs, tout en facilitant l'accès aux données de recherche.

Désignation des renseignements de Revenu Québec

À la suite de l'adoption du décret de désignation des renseignements de Revenu Québec (RQ) en 2024, l'entente de communication exigée par la *Loi sur l'administration fiscale* a pu être soumise à la Commission d'accès à l'information (CAI). L'avis favorable de la CAI a rendu possible la transmission des données des particuliers de RQ à l'Institut, qui a ensuite annoncé la disponibilité des données des particuliers pour la recherche au début février 2025.

Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik – UVIKKAVUT QANUIPPAT ?

Cette enquête de santé est la première à avoir été réalisée spécifiquement auprès des élèves du secondaire des 14 communautés du Nunavik. À l'automne 2022, 700 jeunes ont participé à l'enquête. Le rapport, diffusé en mars 2025, brosse un portrait de leur état de santé physique et mentale, de leurs habitudes de vie et de leurs relations interpersonnelles.

Vitrine sur le vieillissement de la population et les personnes âgées

En juin 2024, la Vitrine sur le vieillissement de la population et les personnes âgées a été mise en ligne. Elle résulte d'un partenariat entre l'Institut et le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux. On y retrouve plusieurs indicateurs liés à six thématiques (démographie, travail, santé, conditions de vie matérielles, mode de vie et participation sociale). Les statistiques pour chaque indicateur sont présentées sous forme de figures accompagnées de faits saillants.

Diversité sexuelle et de genre

La production d'informations statistiques sur les personnes de minorités sexuelles ou de genre est un domaine relativement récent et présente certains défis, dont l'identification de ces personnes dans les différentes sources de données et la petite taille des groupes concernés. Afin d'encadrer la production de statistiques, l'Institut a produit en août 2024 un document qui présente les concepts, les possibilités d'analyse et les enjeux méthodologiques. En plus de ce document technique, un recueil de tableaux statistiques et un portrait sociodémographique portant sur cette population ont été réalisés. Ce projet résulte d'un partenariat entre l'Institut et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique (EQDPCN)

L'Institut a diffusé à l'automne 2024 le rapport de l'EQDPCN et les données ont été rendues disponibles dans les CADRISQ, une première pour les données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. La présentation des résultats de cette enquête novatrice a représenté un réel défi de vulgarisation. Bien que complexes, ils ont été très bien reçus par les médias, le milieu de la recherche, les organismes gouvernementaux, le milieu culturel et les partenaires de l'Institut. Les retombées positives sont importantes pour l'organisation et l'avancement des connaissances dans le domaine.

Statistiques sur le logement

Dans les conditions actuelles du marché, il est difficile pour un grand nombre de ménages de se loger de manière convenable. Pour approfondir le sujet, un bulletin Zoom société et des tableaux statistiques sur le logement social et abordable et l'accès à la propriété ont été produits à partir des données de l'*Enquête canadienne sur le logement* de Statistique Canada et diffusés sur le site Web de l'Institut. Un document technique sur le logement a également été produit. On y décrit divers indicateurs, qui ont été regroupés en six thématiques (caractéristiques, modalités d'occupation, conditions de logement, frais et abordabilité, mobilité, perceptions et expériences face au logement).

La participation des parents au marché du travail – Évolution de 2008 à 2023

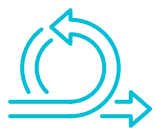
Dans la dernière année, l'Institut a brossé un portrait de la participation des parents au marché du travail. En 2009, l'Institut avait publié une étude détaillée à ce sujet pour la période de 1976 à 2008. Une mise à jour de cette étude était pertinente, car le marché du travail a continué de se resserrer dans la dernière décennie, et que la participation au marché du travail des parents, qui composent une grande part de la population active, demeure cruciale dans ce contexte.

Empreinte carbone des ménages

L'Institut a dévoilé une estimation inédite de l'empreinte carbone selon différentes caractéristiques des ménages (ex. : quintile de revenu, type de ménage, âge de la personne de référence), ainsi que selon les dépenses de consommation à l'origine des émissions et le lieu de celles-ci. Les résultats portent sur l'année 2019.

Commerce international avec les États-Unis

Les annonces de la nouvelle administration américaine concernant l'imposition de tarifs sur certains produits canadiens a rendu essentielle la diffusion d'information concernant les produits exportés vers les États-Unis et importés des États-Unis. C'est pourquoi l'Institut a diffusé sur son site Web de nouveaux tableaux détaillés sur le commerce international mensuel de marchandises avec les États-Unis.



Agilité organisationnelle

L'Institut en tant qu'employeur de choix

Conscient des défis liés au recrutement de personnel qualifié, l'Institut a mis en place plusieurs initiatives pour renforcer sa marque employeur et améliorer l'attraction et la fidélisation du personnel. Divers travaux ont été réalisés pour définir l'image que l'Institut souhaite projeter comme employeur. Pour refléter cette nouvelle image, les offres d'emploi ont été revues afin de mieux attirer les candidats et candidates, et de mettre en évidence les avantages de travailler à l'Institut. Un comité dédié à l'expérience employé a été créé pour mieux comprendre les préoccupations du personnel et formuler des recommandations. L'Institut considère qu'être à l'écoute et prendre soin de ses employés et employées renforce sa culture en tant qu'employeur de choix.

Atlas : une plateforme centrale pour les enquêtes

Fruit d'un travail concerté entre la communauté de pratique sur les enquêtes et l'équipe du Bureau de projet de l'Institut, la plateforme SharePoint Atlas, lancée en juin 2024, centralise l'information essentielle à la réalisation des enquêtes, notamment les processus, les gabarits et les outils institutionnels. Cette initiative vise à uniformiser les pratiques, à faciliter l'accès à la documentation et à soutenir les équipes dans leurs projets d'enquête. Conçue pour répondre aux besoins concrets du personnel, Atlas continue d'être enrichie et mise à jour régulièrement afin de demeurer une ressource vivante, évolutive et pleinement alignée sur les objectifs d'amélioration continue.

Hausse des besoins en matière de collecte de données

La demande exceptionnellement élevée liée à plusieurs projets d'enquête et les conséquences de la grève de Postes Canada en décembre 2024 ont nécessité plusieurs ajustements :

- Une augmentation du nombre d'intervieweurs et d'intervieweuses téléphoniques ;

- Une hausse des heures de formation et d'accompagnement des nouvelles ressources ;
- Le recours à une firme externe pour bonifier la quantité d'heures disponibles pour la collecte.

Refonte complète de la base de données sur le commerce international de marchandises

L'Institut a procédé à une refonte majeure de sa gestion des données sur le commerce international de marchandise en optimisant sa base de données. Une nouvelle base plus performante, plus efficace et plus efficiente a été créée afin d'améliorer la qualité et la productivité du traitement et de l'utilisation des données sur le commerce international de marchandises.

Modernisation des infrastructures informatiques

Afin de rattraper un certain retard technologique et de mettre en œuvre le Programme de consolidation des centres de traitement informatiques (PCCTI), l'Institut a entrepris des travaux pour moderniser son infrastructure technologique. Des investissements importants tant sur le plan des ressources humaines que des ressources financières et matérielles ont été nécessaires et continuent de l'être pour que les travaux puissent être menés à bien. Ces travaux portent sur le renforcement de la cybersécurité, le rehaussement de la capacité de traitement, l'optimisation des environnements bureautiques virtualisés, le développement et l'amélioration des applications internes ainsi que la consolidation des centres de traitement (hébergement de nos équipements dans le centre de traitement du ministère de la Cybersécurité et du Numérique).



Rayonnement de l'Institut

Un rayonnement médiatique exceptionnel pour certaines diffusions

Parmi les nombreuses diffusions qui ont suscité de l'intérêt, certaines se sont particulièrement démarquées par le nombre élevé de mentions qu'elles ont générées dans les médias traditionnels. C'est le cas des *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071* (214 mentions); des résultats de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023* (144 mentions); des Fiches démographiques des régions administratives du Québec en 2024 (114 mentions) et en 2023 (112 mentions) ainsi que de l'édition 2024 du *Panorama des régions du Québec* (88 mentions).

Rayonnement des études sur le développement des enfants à l'Acfas

Lors du congrès annuel 2024 de l'Acfas, l'Institut a organisé deux colloques qui ont donné une grande visibilité aux études concernant le développement des enfants : un événement portant sur les données de l'*Enquête*

québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022 (EQDEM) et de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022* (EQPPEM) a eu lieu. Les résultats du Projet Résilience de l'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants, portant sur le développement des enfants dans le contexte pandémique et mené à partir d'un sous-échantillon de l'EQDEM 2017, ont aussi été présentés.

L'Institut a également mis en valeur ses deux études longitudinales lors de présentations réalisées dans le cadre du colloque *Naître au Québec : mieux connaître deux générations grâce aux éditions de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ). Une dizaine de spécialistes, dont certains de l'Institut, ont présenté des résultats de recherche sur des thèmes variés. Une table ronde sur l'intérêt de jumeler des données administratives aux données d'enquêtes longitudinales pour bonifier les possibilités d'analyses scientifiques a aussi eu lieu.

1.3 Principaux travaux statistiques

Comme chaque année, l'Institut s'est concentré en 2024-2025 sur la réalisation de ses mandats statutaires, lesquels lui sont confiés dans le cadre de sa loi constitutive. Parallèlement, il a actualisé sa programmation statistique en tenant compte de l'évolution des besoins des différents ministères et organismes partenaires ainsi que de l'ensemble de la société québécoise. Il a ainsi réalisé de nombreux travaux statistiques sur des thèmes variés.

Démographie, population et langue

Le bilan démographique du Québec. Édition 2024

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut établit et tient à jour *Le bilan démographique du Québec*. Cette publication présente l'évolution de la population, de sa structure par âge et par genre, de la fécondité, de la mortalité et des migrations internationales et interprovinciales. Il s'agit d'un document de référence incontournable pour tous ceux et celles qui veulent comprendre l'évolution de la société québécoise. En diffusant son bilan au mois de mai, l'Institut se hisse parmi les organismes statistiques les plus rapides à rendre ces renseignements accessibles à la population.

Nombre hebdomadaire de décès et surmortalité au Québec

Afin d'assurer un suivi régulier et le plus juste possible de la mortalité, l'Institut a poursuivi en 2024-2025 la diffusion, sur une base trimestrielle, du nombre hebdomadaire de décès, initiée dans le contexte de la COVID-19. Il a aussi continué de diffuser des estimations de surmortalité tirées de ces décès hebdomadaires, cet indicateur étant devenu l'un des plus utilisés pendant la pandémie. En raison de la présence continue des virus respiratoires et des épisodes de surmortalité liés aux canicules, ce produit reste incontournable pour la compréhension des tendances de la mortalité. Les résultats, qui sont disponibles par groupe d'âge, font aussi ressortir les conséquences de la hausse des surdoses d'opioïdes sur la mortalité globale des jeunes.

La diffusion du tableau sur les événements mensuels (naissances, décès, mariages) s'est également poursuivie. Ces produits ont tous fait l'objet d'un très grand nombre de consultations sur le site Web de l'Institut.

Analyses de la conjoncture démographique accompagnant la mise à jour en continu des données

Dans le but de rendre rapidement disponible l'information nécessaire au suivi de la conjoncture démographique du Québec, l'Institut met continuellement à jour les données portant sur la démographie sur son site Web. Certaines de ces mises à jour sont accompagnées d'analyses faisant ressortir les principaux constats. En 2024-2025, des fiches régionales dressant le bilan démographique des régions du Québec ont mis en lumière le rôle accru des migrations internationales, et plus particulièrement de l'immigration temporaire, dans la croissance démographique des différentes régions. D'autres analyses, portant sur les migrations interrégionales et sur les tendances récentes de la nuptialité, ont été diffusées dans un bulletin sociodémographique.

Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2071, édition 2024

L'Institut a produit de nouvelles perspectives démographiques, qui offrent un aperçu de l'évolution future de la population québécoise sur la base des tendances récentes en matière de fécondité, de mortalité et de migration. Les résultats, essentiels pour la planification des programmes et services publics, sont disponibles pour le Québec, les régions administratives, les régions métropolitaines de recensement, les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités. L'exercice est revu en profondeur aux cinq ans à la suite des recensements, mais à compter de l'édition 2024, les résultats seront mis à jour annuellement pour tenir compte en continu des changements de tendances.

Statistiques démolinguistiques

L'Institut a amorcé la deuxième édition de *l'Étude sur la situation des langues parlées au Québec*. Cette enquête d'envergure, réalisée auprès d'un échantillon de 75 000 personnes, vise à établir un portrait de l'utilisation des langues à l'échelle du Québec et de certaines régions, et à en suivre l'évolution. Les thèmes qui y sont abordés sont la connaissance des langues, leur usage dans divers contextes, la langue au travail, la langue des produits culturels consommés, ainsi que celle des contenus consultés sur Internet.

Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises et des municipalités du Québec

Cette enquête a comme principal objectif de mesurer l'importance des connaissances et des compétences linguistiques recherchées chez les personnes candidates lors d'un processus d'embauche. L'enquête, qui en est à sa deuxième édition, a été réalisée à l'automne 2023 pour le compte de l'Office québécois de la langue française (OQLF). Les rapports d'analyse et méthodologiques sont parus sur le site Web de l'Institut en janvier 2025. Une troisième édition de l'enquête aura lieu en 2028.

Santé et bien-être

L'étude longitudinale Grandir au Québec

Trois rapports ont été publiés à partir des données recueillies auprès des familles de la deuxième édition de l'ELDEQ lorsque les bébés avaient environ cinq mois. Ces publications brossent le portrait de l'expérience périnatale des parents, de leurs relations, de leur santé et de leur bien-être, ainsi que de la santé, de l'alimentation et du sommeil des bébés nés en 2020-2021.

Trois portraits Web ont également été diffusés à partir des données recueillies l'année suivante, lorsque les bébés avaient environ un an et demi. Les thématiques mises de l'avant étaient le sommeil, la santé et l'utilisation des écrans. Certaines comparaisons avec les résultats obtenus vingt ans plus tôt, lors de la première édition de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, ont permis d'apprécier les changements survenus entre deux générations.

L'Institut a aussi procédé à une quatrième collecte de données auprès des enfants (qui seront suivis jusqu'à l'âge adulte) et de leurs parents. Cette année, les éducatrices et éducateurs des milieux de garde fréquentés par les enfants, le cas échéant, étaient également invités à répondre à un questionnaire sur l'expérience de garde.

Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec

La collecte de la cinquième édition de cette enquête a eu lieu entre mai et août 2024. Cette étude permet de suivre depuis 25 ans les principaux indicateurs sur les conduites à caractère violent ou négligent envers les enfants. Les résultats seront diffusés à l'automne 2025.

Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire

L'Institut a diffusé en décembre 2024 le rapport complet de *l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire*, réalisée pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette vaste enquête a été menée auprès de plus de 70 000 jeunes répartis dans près de 500 écoles. Le rapport présente de nombreux résultats, notamment selon le genre, le niveau scolaire, les caractéristiques socioéconomiques et les caractéristiques de l'environnement social des jeunes. Comme il s'agit de la 3^e édition de l'enquête, il est possible de voir l'évolution de plusieurs indicateurs de santé et de bien-être des élèves du secondaire depuis 12 ans.

Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage

Deux séries de faits saillants pour cette deuxième édition de l'enquête, réalisée en 2023, ont été diffusées au cours de l'année. En mai 2024, pour souligner la Journée mondiale sans tabac, quelques résultats sur les habitudes de consommation et sur l'évolution de la consommation de cigarettes et du vapotage ont été publiés. En janvier dernier, pour faire écho à la Semaine pour un Québec sans tabac 2025, d'autres faits saillants portant sur la cessation tabagique et la perception des risques ont été diffusés.

Enquête québécoise sur le cannabis

Les travaux de la 7^e édition de l'*Enquête québécoise sur le cannabis* sont en cours. Cette enquête annuelle réalisée auprès d'un échantillon d'environ 25 000 personnes permet de suivre l'évolution de la consommation de cannabis depuis la légalisation de la substance en 2018. Il est prévu de mener cette enquête jusqu'en 2027 inclusivement.

Enquête québécoise sur la survivance au cancer

La toute première édition de cette enquête a été réalisée de mai à septembre 2024. Les résultats, qui seront diffusés à l'automne 2025, permettront de mieux connaître l'état de santé physique et émotionnel, les conditions et la qualité de vie, ainsi que l'utilisation des services de santé chez les personnes ayant survécu au cancer. Au total, 13 133 personnes ont répondu à l'appel.

Enquête sur l'utilisation des services de santé et des services sociaux

Cette enquête vise principalement à obtenir des informations à l'échelle provinciale et régionale sur les habitudes, les connaissances et les besoins des personnes en matière d'accès aux services de santé et aux services sociaux au Québec. La collecte de données a débuté en janvier 2025 et s'est terminée à la mi-mai de cette même année.

Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes 2024-2025 (EQPPA)

La réalisation de cette toute première édition de l'EQPPA est en lien avec la mesure 2 du Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 : Reconnaître pour mieux soutenir. Cette enquête à portée régionale vise à rejoindre près de 18 000 personnes. Les premiers résultats de l'enquête, attendus par les parties prenantes du domaine de la proche aidance, seront diffusés au printemps 2026. Ils permettront de produire un premier portrait populationnel de la santé et du bien-être des personnes proches aidantes au Québec.

Enquête sur la santé, les milieux de vie et les conditions d'habitation au Saguenay-Lac-Saint-Jean

En plus d'aborder les thématiques de la santé et du bien-être, cette troisième édition de l'enquête permettra de fournir des données qui étaient peu disponibles dans la région, notamment sur le logement, les milieux de vie et l'insécurité alimentaire. La collecte de données, qui s'est terminée en juillet 2025, visait à rejoindre 5000 personnes de 18 ans et plus.

Éducation

Les titulaires d'un grade universitaire au Québec

L'Institut a diffusé le deuxième fascicule de l'étude *Les titulaires d'un grade universitaire : ce qu'en disent les données du Recensement de 2021*, qui vise à caractériser cette population à l'échelle des régions administratives du Québec. Il a aussi diffusé un bulletin sur les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur.

Société et conditions de vie

Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires

L'Institut a reçu le mandat du ministère de la Famille de recueillir de l'information auprès des organismes communautaires qui offraient des activités de halte-garderie en 2024. Les résultats présentés dans le rapport publié en janvier 2025 portent sur les caractéristiques des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie, les enfants accueillis et leur famille, ainsi que sur la tarification des activités et le budget consacré à celles-ci par les 246 organismes communautaires ayant participé à l'enquête.

Mise à jour des vitrines statistiques du programme d'indicateurs sociaux

Les indicateurs présentés dans les trois vitrines du programme d'indicateurs sociaux, soit celle sur le vieillissement de la population et les personnes âgées, celle sur l'égalité entre les femmes et les hommes et celle sur les jeunes de 15 à 29 ans, ont été mis à jour en continu durant l'année selon la disponibilité des données. De nouveaux indicateurs ont également été intégrés dans chaque vitrine concernant des sujets variés tels que la santé mentale, le réseau social, les communications et la victimisation.

Culture et médias

Vaste sélection de données culturelles

L'Institut produit et diffuse de manière récurrente une grande variété de statistiques relatives à la culture tant à partir de données d'enquêtes menées à l'interne par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec que grâce à des données externes que l'Institut peut exploiter. Il s'agit, entre autres, de données sur l'industrie du cinéma, la production télévisuelle, les enregistrements musicaux, les arts de la scène, les ventes de livres neufs ou numériques, les bibliothèques publiques, les institutions muséales ou les dépenses en culture des municipalités et celles des ministères et organismes du gouvernement du Québec. En ce qui concerne *l'Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec*, l'Institut a terminé sa refonte, y compris le passage à un questionnaire Web.

Marché du travail et rémunération

Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec

L'Institut réalise annuellement *l'Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) en vertu d'un mandat qui lui est confié par sa loi constitutive. Deux publications principales en ont été tirées. La première, *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2023*, présente les salaires, les heures de travail et la rémunération globale selon la Classification nationale des professions. La deuxième, *Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2024*, fait état de la rémunération globale du personnel salarié de l'administration publique québécoise par rapport à divers segments de marché. Ces publications sont fort utiles tant pour le public en général que pour les syndicats, les employeurs et les autres parties prenantes du marché du travail, puisqu'elles leur permettent de disposer de données stratégiques pour alimenter leurs discussions quant aux conditions de rémunération. Les résultats concernent les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et les municipalités de 25 000 personnes et plus.

Données sur la population active et les postes vacants au Québec

Mensuellement, après la diffusion des résultats de *l'Enquête sur la population active* de Statistique Canada, l'Institut présente une analyse de la situation du marché du travail au Québec, laquelle s'accompagne de tableaux et de graphiques. De plus, chaque trimestre et dès la disponibilité de l'information, l'Institut produit une analyse sur les postes vacants au Québec, à partir des données de *l'Enquête sur les postes vacants et les salaires* de Statistique Canada. Dans le contexte du marché du travail où la rareté de la main-d'œuvre affecte divers secteurs, les indicateurs présentés permettent de suivre les pressions exercées sur le marché du travail dans certaines régions, industries et professions au Québec.

Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec

Cette enquête permet de faire état de la situation de la formation liée à l'emploi au Québec dans les entreprises ayant une masse salariale d'au moins 250 000 \$ en 2021. Plusieurs ventilations sont présentées, notamment selon la taille de l'organisation, les tranches de masse salariale, les secteurs privé et public et le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation en emploi. Le rapport de l'enquête a été diffusé en mai 2024.

Économie

Statistiques économiques

L'Institut produit de manière récurrente les données sur le PIB mensuel par industrie, les comptes trimestriels (PIB selon les revenus et PIB selon les dépenses), les données désaisonnalisées sur le commerce international de marchandises, en dollars courants et constants ainsi que le bulletin hebdomadaire Stat-Express. Par ailleurs, dans le domaine des enquêtes économiques, l'Institut a réalisé, en plus de ses enquêtes récurrentes sur les investissements auprès des ministères et organismes, une enquête sur la productivité des entreprises au Québec qui vise à produire un portrait statistique sur les déterminants de la croissance de la productivité. Les résultats de cette enquête, qui ne feront pas l'objet d'une publication sur le site Web de l'Institut, favoriseront la réflexion du ministère de l'Économie et de l'Innovation et de l'Énergie, qui compte réaliser un diagnostic et proposer des recommandations au gouvernement du Québec. Les données alimenteront la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027.

Secteurs économiques

Des statistiques récurrentes relatives à divers secteurs économiques

L'Institut réalise de manière récurrente plusieurs enquêtes se rapportant à différents secteurs économiques, dont le secteur des statistiques bioalimentaires (industrie agricole et transformation alimentaire) et le secteur des statistiques minières. D'ailleurs, concernant ce dernier secteur, un projet d'optimisation des processus et d'amélioration du questionnaire a été réalisé cette année pour *l'Enquête trimestrielle sur l'industrie du forage à forfait (sauf puits de pétrole et de gaz)*. Le secteur financier (fonds communs de placement et courtage de détail en valeurs mobilières) et le secteur du tourisme (fréquentation des établissements d'hébergement et des terrains de camping) sont également couverts. Pour ce dernier secteur, de nouvelles statistiques par MRC et par plus petites tailles d'entreprises sont produites depuis 2024.

Environnement et développement durable

Vitrine statistique sur le développement durable

La Vitrine s'est enrichie de nouveaux indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. La Vitrine présente également les indicateurs de suivi de la société vers la durabilité. Les indicateurs résultent d'une collaboration entre l'Institut, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et plusieurs autres ministères et organismes gouvernementaux.

Enquête sur le développement durable, les pratiques d'affaires écoresponsables et les technologies propres

L'Institut a diffusé le rapport de la deuxième édition de l'enquête, réalisée à la demande du MELCCFP et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). Cette nouvelle édition contient des données inédites en matière de pratiques d'affaires, en lien avec l'économie circulaire en entreprise. Cette enquête se poursuit en 2025 pour une troisième édition.

Compte des terres du Québec méridional

Les comptes des terres du Québec méridional comptabilisent les superficies de couverture terrestre du Québec au sud du 52^e parallèle selon leur classification : surface artificielle, terre agricole, milieu humide, forêt, ou plan ou cours d'eau intérieur. De nouvelles données sur la couverture terrestre des régions de l'Estrie, de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie et sur les changements de couverture terrestre entre les décennies 2000 et 2010 ont été ajoutées.

Portraits territoriaux et multithématiques

Panorama des régions du Québec

L'Institut a publié la 16^e édition du *Panorama des régions du Québec*, un ouvrage de référence qui brosse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives et des 104 municipalités régionales de comté. Pour souligner le 25^e anniversaire de l'Institut, cette édition spéciale présente, dans les chapitres sur la démographie, le marché du travail, l'éducation et la valeur foncière, des statistiques qui font état des changements survenus dans les régions depuis la fin des années 1990. Un survol statistique de chacune des régions complète la publication.

Indice de vitalité économique

L'Institut a publié les résultats sur l'indice de vitalité économique de l'année 2022 pour les MRC et les municipalités québécoises. Les données relatives à cet indice composite, mises à jour tous les deux ans par l'Institut, sont utilisées notamment par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour moduler la répartition des enveloppes destinées au développement local et régional. Les résultats figurent dans différents produits disponibles sur le site Web de l'Institut : cartes interactives, fiches synthèses, tableaux dynamiques et bulletin d'analyse.

Revenu disponible par région et MRC

L'Institut a procédé à la mise à jour des estimations annuelles du revenu disponible par habitant à l'échelle des régions administratives et des MRC. Pour produire ces estimations, l'Institut s'appuie sur les normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique ainsi que sur une multitude de sources, dont les données administratives de plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Accès aux données administratives

Désignation de renseignements qui bonifieront l'offre des services d'accès aux données

Les travaux en vue de la désignation des renseignements du ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'Intégration (MIFI)⁴, de Retraite Québec et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) se sont poursuivis et en sont, pour les trois organisations concernées, à des étapes différentes de réalisation. Les données devraient être accessibles aux chercheurs et chercheuses dans les mois suivant l'adoption des décrets, le cas échéant.

De plus, d'autres données seront disponibles : les données fédérales d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) ainsi que les données de l'*Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement* (ELCV).

Travaux pour optimiser les délais d'accès

De nombreux développements visant à améliorer les services d'accès tant pour les équipes de recherche que pour les analystes de l'Institut ont été effectués. Entre autres, un registre d'adresses permettant la géolocalisation de celles-ci dans le but d'y associer différents indicateurs territoriaux (découpages géographiques, données du Recensement, indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS), données environnementales du Consortium canadien de recherche sur la santé environnementale en milieu urbain (CANUE), etc.) a été créé.

4 Décret 697-2025 adopté le 4 juin 2025.

2 Les résultats



2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs aux engagements du Plan stratégique 2023-2027

Composant la première des deux sections relatives au suivi du Plan stratégique 2023-2027 de l'Institut, les tableaux suivants résument l'atteinte des cibles selon les travaux réalisés en 2024-2025. Pour chacune des cibles, un renvoi aux pages de la seconde section guide le lectorat souhaitant en savoir davantage.





ENJEU 1

Une offre statistique en adéquation avec les besoins de la société

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1.1

Être un acteur incontournable et répondre efficacement aux besoins en matière de production et d'exploitation des données

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2024-2025	Page
1.1.1 Répondre en qualité et en quantité dans des délais adéquats.	1.1.1.1 Pourcentage d'enquêtes dont le taux de réponse obtenu permet l'atteinte des objectifs d'analyse fixés au début du projet	95 %	100 %	28
	1.1.1.2 Augmentation du taux de satisfaction de la clientèle	2 points de pourcentage	Diminution de 5 points de pourcentage	29
	1.1.1.3 Mise en place d'une structure d'accompagnement pour optimiser la production statistique et réduire les délais	Aucune	<i>La cible a été atteinte en 2023-2024</i>	30
	1.1.1.4 Délais moyens pour l'accès aux données par les chercheurs et chercheuses ► Mesure de départ : 289 jours	150 jours	130 jours	31
1.1.2 Anticiper et comprendre les besoins d'information statistique des partenaires.	1.1.2.1 Mise en place d'un processus de consultation annuel systématique de collecte des besoins statistiques	Aucune	<i>La cible a été atteinte en 2023-2024</i>	31
1.1.3 Valoriser l'utilisation des données administratives au bénéfice de la société.	1.1.3.1 Taux d'augmentation du nombre de nouvelles demandes soumises auprès des Services d'accès aux données de recherche ► Mesure de départ : 115 demandes	10 %	8,7 %	32
	1.1.3.2 Nombre de nouvelles utilisations de données administratives par l'Institut pour les mandats qui lui sont confiés	5	18 nouvelles utilisations de données administratives	32



ENJEU 2

La mise en valeur de l'information statistique

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.1

Améliorer la communication de l'information statistique

Objectif	Indicateurs	Cibles	Résultats 2024-2025	Page
2.1.1 Privilegier la diffusion de contenus ciblés en fonction des différents publics.	2.1.1.1 Augmentation du taux de satisfaction lié à l'utilisation du site Web	2 points de pourcentage par rapport à l'année 2023-2024	1,3 point de pourcentage	33
	2.1.1.2 Nombre de stratégies de communication adaptées aux publics cibles	4	5 stratégies de communication	34

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.2

Améliorer la notoriété de l'Institut auprès du grand public

Objectif	Indicateurs	Cibles	Résultats 2024-2025	Page
2.2.1 Assurer une meilleure présence sur la place publique.	2.2.1.1 Taux d'augmentation du nombre de sessions Web	2 % par rapport à l'année 2023-2024	15 %	34
	2.2.1.2 Taux d'augmentation du nombre de mentions dans les médias traditionnels ▶ Mesure de départ : 1 696 mentions	4 % par rapport à l'année 2022-2023	41,7 %	35



ENJEU 3

Une équipe compétente et dynamique

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.1

Miser sur l'expertise du personnel

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2024-2025	Page
3.1.1 Assurer la mise en valeur de l'expertise du personnel.	3.1.1.1 Nombre d'activités de mise en valeur au sein de l'Institut et auprès de publics externes	25	63 activités	36
3.1.2 Renforcer l'expertise du personnel.	3.1.2.1 Proportion de la masse salariale en dépense de formation ► Mesure de départ : 2,17 % de la masse salariale	2,5 %	3,0 %	37
	3.1.2.2 Taux d'augmentation du nombre d'heures consacrées à des activités structurées de partage d'expertise	5 %	18,4 %	37

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.2

Proposer un environnement de travail gratifiant

Objectif	Indicateurs	Cibles	Résultats 2024-2025	Page
3.2.1 Améliorer l'attraction et la fidélisation du personnel.	3.2.1.1 Diminution du nombre de jours moyens pour pourvoir les postes vacants	5	43 jours	38
	3.2.1.2 Taux de rétention du personnel	85 %	93 %	38
	3.2.1.3 Augmentation de l'indice de mobilisation du personnel ¹	0,2	0,1	39

1. L'indicateur a été ajusté afin de mieux refléter la méthode de calcul utilisée.

Résultats détaillés 2024-2025 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2023-2027

L'année 2024-2025 est la deuxième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2023-2027 de l'Institut de la statistique du Québec. Elle a permis de consolider les acquis de la première année et de poursuivre la réalisation de plusieurs initiatives structurantes.

Parmi les faits saillants de 2024-2025, notons :

- une réduction des délais d'accès aux données pour les chercheurs et chercheuses, qui sont passés à 130 jours, représentant une diminution de 55 % du délai moyen par rapport à la mesure de départ (289 jours);
- une hausse de 41,7 % des mentions dans les médias traditionnels, ce qui témoigne d'une présence accrue de notre organisation sur la place publique ;
- une mobilisation marquée du personnel : 63 activités de valorisation de l'expertise ont eu lieu, et le nombre d'heures consacrées au partage structuré des connaissances a augmenté de 18,4 %.

Dans l'ensemble, 76 % des cibles fixées ont été atteintes. Parmi les 17 indicateurs du plan stratégique, 2 engagements ont été réalisés en 2023-2024 et 11 cibles ont été atteintes en 2024-2025. De plus, les résultats de 3 des 4 cibles non atteintes se rapprochent des objectifs fixés.



ENJEU 1

Une offre statistique en adéquation avec les besoins de la société

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1.1

Être un acteur incontournable et répondre efficacement aux besoins en matière de production et d'exploitation des données

Objectif 1.1.1 Répondre en qualité et en quantité dans des délais adéquats

Contexte lié à l'objectif : L'Institut vise à améliorer la livraison de ses résultats, notamment par des progrès sur le plan de la rapidité et de l'amélioration de ses processus, sans toutefois faire de compromis quant à ses hauts standards de qualité.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.1.1 Pourcentage d'enquêtes dont le taux de réponse obtenu permet l'atteinte des objectifs d'analyse fixés au début du projet	Cibles	95 %	95 %	95 %	95 %
	Résultats	100 % Cible atteinte	100 % Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Les taux de réponse obtenus parmi les 11 enquêtes admissibles ont permis l'atteinte des objectifs d'analyse fixés au début du projet, portant le résultat à 100 %. Les enquêtes récurrentes, ainsi que celles qui par leur nature ne peuvent atteindre un taux de réponse acceptable permettant l'inférence statistique à la population visée, ne sont pas considérées dans le calcul de l'indicateur (enquêtes non admissibles). Des analyses sont en cours afin d'évaluer la possibilité d'incorporer des enquêtes récurrentes dans le calcul de l'indicateur en 2025-2026.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.1.2 Augmentation du taux de satisfaction de la clientèle	Cibles	Calcul de la mesure de départ	2 points de pourcentage	2 points de pourcentage	2 points de pourcentage
	Résultats	84 % Cible atteinte	Diminution de 5 points de pourcentage Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : La mesure de départ (2023-2024) pour le calcul du taux de satisfaction de la clientèle est de 84 %.

En 2024-2025, l'Institut de la statistique a atteint un taux de satisfaction de la clientèle de 79 %, soit une diminution de 5 points de pourcentage par rapport à 2023-2024. Le taux de satisfaction a été mesuré à partir de 33 projets de production statistique pour lesquels 24 partenaires ont été consultés.

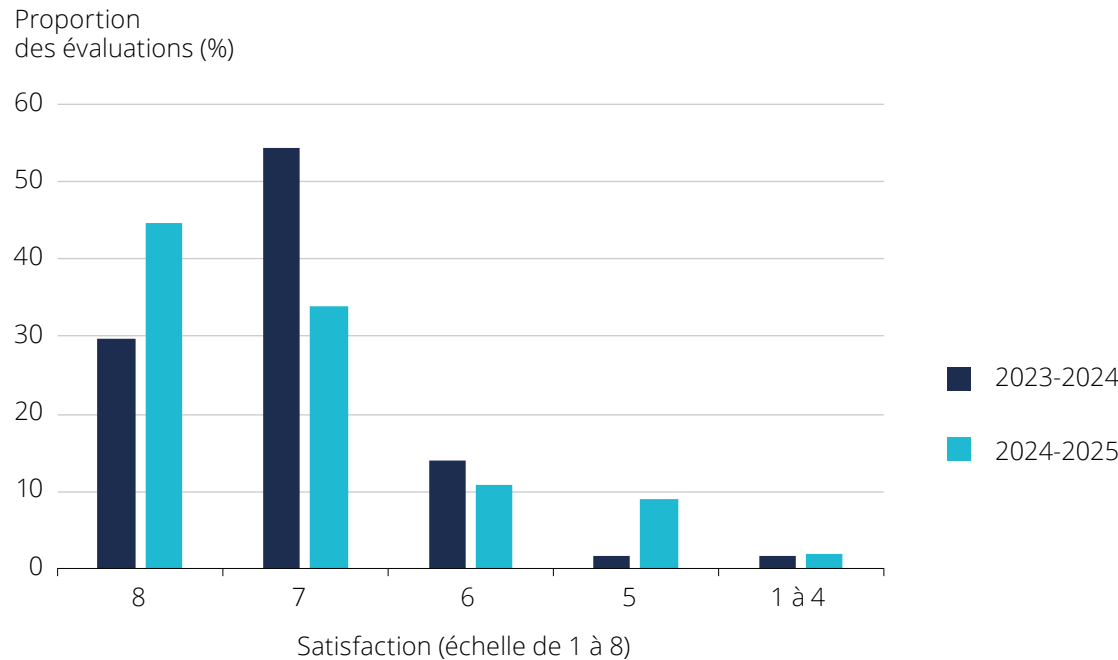
Le résultat de satisfaction est établi à partir d'une question sur le niveau de satisfaction global à l'égard des services rendus par l'Institut. Les personnes répondantes peuvent établir leur niveau de satisfaction par projet, à partir d'une échelle à huit modalités distribuées entre « 1 - Pas du tout en accord » et « 8 - Tout à fait en accord ». Pour les fins de l'indicateur, seules les évaluations pour lesquelles les partenaires ont sélectionné les modalités correspondant au fait d'être très satisfait (modalités 7 et 8) ont été retenues dans le calcul. Ainsi, certains partenaires plutôt satisfaits ne sont pas comptabilisés dans la définition de la satisfaction retenue.

Il est important de noter que les projets évalués et les partenaires consultés peuvent varier d'une année à l'autre. Par conséquent, une baisse de l'indicateur ne signifie pas nécessairement que les partenaires sont globalement moins satisfaits que lors de l'exercice précédent, cela peut aussi refléter une composition différente des projets ou des clientèles.

L'Institut réaffirme son engagement à améliorer la satisfaction de ses partenaires. Bien qu'une diminution du taux global ait été observée entre 2023-2024 et 2024-2025, la proportion d'évaluations pour lesquelles les partenaires ont indiqué être tout à fait satisfaits (modalité 8) a augmenté par rapport à l'exercice précédent et la proportion d'évaluations pour lesquelles les partenaires sont satisfaits (modalités 5 et +) est restée sensiblement la même en 2024-2025. Toutefois, une distribution moins favorable des réponses parmi les évaluations pour lesquelles les partenaires sont satisfaits fait en sorte que les résultats au sondage mené en 2024-2025 indiquent tout de même une diminution par rapport à l'objectif fixé selon l'indicateur retenu.

Des efforts accrus seront déployés au cours de la prochaine année afin de mieux répondre aux attentes exprimées, de renforcer la collaboration et d'atteindre les cibles de satisfaction établies. L'Institut demeure à l'écoute de ses partenaires et déterminé à faire évoluer ses pratiques pour offrir une expérience à la hauteur de leurs attentes.

Résultats du sondage de satisfaction des partenaires 2023-2024 et 2024-2025



Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.1.3 Mise en place d'une structure d'accompagnement pour optimiser la production statistique et réduire les délais	Cibles	Processus complété			
	Résultats	Processus complété Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Cet engagement a été atteint l'an dernier. Il s'est concrétisé par la mise en place de la communauté de pratique sur les enquêtes. Le Bureau de projet a également été créé à l'automne 2024.

Malgré l'absence de cible pour 2024-2025, des travaux se sont poursuivis. Notons la création de la plateforme Atlas, qui se veut centrale pour la documentation des processus d'enquête et le regroupement de tous les documents et outils utiles à la réalisation d'une enquête. Cette initiative découle des travaux de la communauté de pratique sur les enquêtes. Atlas a été présenté à l'ensemble de l'organisation en juin 2024.

En parallèle, le logiciel MS-Project a été évalué afin de déterminer si son utilisation serait bénéfique pour l'organisation. Des projets pilotes et des preuves de concept ont été réalisés en 2024. Les travaux se poursuivent pour une implantation en avril 2026.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.1.4 Délais moyens pour l'accès aux données par les chercheurs et chercheuses Mesure de départ : 289 jours	Cibles	180 jours	150 jours	120 jours	90 jours
	Résultats	212 jours Cible non atteinte	130 jours Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : En 2024-2025, le délai moyen pour l'accès aux données par les chercheurs et chercheuses s'est établi à 130 jours² calendrier pour les demandes déposées après le 1^{er} janvier 2023, date à laquelle l'Institut a commencé à autoriser les demandes à la suite des changements législatifs apportés à sa loi constitutive en 2021. Il s'agit d'une diminution de 55 % du délai moyen par rapport à la mesure de départ.

Objectif 1.1.2 Anticiper et comprendre les besoins d'information statistique des partenaires

Contexte lié à l'objectif : Lorsqu'elles sont bien ciblées, les données probantes sont encore plus utiles pour la gouvernance et la recherche. L'Institut souhaite donc être plus proactif face à ses partenaires, principalement les ministères et organismes publics, afin de bien prévoir et cerner leurs besoins.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.2.1 Mise en place d'un processus de consultation annuel systématique de collecte des besoins statistiques	Cibles	Processus complété			
	Résultats	Processus complété Cible atteinte			

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : L'Institut a mis en place un processus de consultation annuel systématique de collecte des besoins statistiques en 2023-2024.

Malgré l'absence de cible en 2024-2025, le Statisticien en chef a tenu 9 consultations bilatérales avec des partenaires. Ces consultations permettent à l'Institut de présenter son offre de services, et de discuter des besoins de ses partenaires ainsi que des projets en cours et à venir.

2. Afin de mieux refléter l'état actuel des services offerts, deux changements sont apportés à la méthode de calcul par rapport au délai présenté dans le rapport annuel de gestion pour l'exercice financier 2023-2024 (RAG 2023-2024) :

- Premièrement, le délai moyen s'applique maintenant à compter du moment où la demande est complète. Cela permet d'éviter de comptabiliser le temps pris par le chercheur ou la chercheuse pour finaliser sa demande.
- Deuxièmement, les délais moyens sont maintenant comptabilisés pour les demandes soumises depuis le 1^{er} janvier 2023 plutôt que depuis juin 2019. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2023, l'Institut a l'entière autonomie pour autoriser les demandes.
- Selon l'ancienne méthode de calcul présentée dans le RAG 2023-2024, le délai moyen aurait été de 207 jours.

Objectif 1.1.3 Valoriser l'utilisation des données administratives au bénéfice de la société

Contexte lié à l'objectif : Les données administratives sont des renseignements recueillis par les organisations dans le cadre de leurs activités courantes. Pour l'Institut, elles permettent d'améliorer la pertinence et la qualité des statistiques et peuvent réduire les coûts liés aux enquêtes. Elles revêtent un grand potentiel scientifique et leur valorisation contribue à l'atteinte de l'excellence dans le domaine de la recherche.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.3.1 Taux d'augmentation du nombre de nouvelles demandes soumises auprès des Services d'accès aux données de recherche Mesure de départ : 115 demandes	Cibles	10 %	10 %	10 %	10 %
	Résultats	20 %	8,7 %		
		Cible atteinte	Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Il y a eu 150 nouvelles demandes soumises en 2024-2025, soit une augmentation de 8,7 % par rapport à l'année précédente (138 demandes). L'augmentation du nombre de demandes est moindre que prévu, puisque les données de Revenu Québec n'ont été disponibles pour la recherche qu'à la fin de l'année 2024-2025. Le personnel de l'Institut devait notamment suivre la formation préalable à la gestion de ces données.

La cible est non atteinte de peu. Toutefois, les données administratives du MIFI et de Retraite Québec sont attendues au cours de la prochaine année et devraient favoriser une hausse du nombre de demandes en 2025-2026.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.1.3.2 Nombre de nouvelles utilisations de données administratives par l'Institut pour les mandats qui lui sont confiés	Cibles	5	5	5	5
	Résultats	11 nouvelles utilisations de données administratives	18 nouvelles utilisations de données administratives		
		Cible atteinte	Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Un total de 30 demandes d'accès à des données administratives ont été autorisées par l'Institut au cours de l'année 2024-2025. Ces demandes ont été diverses et ont servi à préparer les échantillons pour de nouvelles enquêtes, et à ajouter des variables oubliées dans des projets précédemment autorisés, ainsi que de nouvelles variables pour des travaux supplémentaires. Parmi ces 30 demandes, 18 portaient sur de nouvelles utilisations de données administratives.



ENJEU 2

La mise en valeur de l'information statistique

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.1

Améliorer la communication de l'information statistique

Objectif 2.1.1 Privilégier la diffusion de contenus ciblés en fonction des différents publics

Contexte lié à l'objectif : L'Institut souhaite optimiser la diffusion de ses statistiques et en faciliter l'usage par ses différents publics cibles, en s'assurant que le tout répond aux attentes de chacun et que l'information diffusée est bien comprise et interprétée.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.1.1.1	Cibles	Calcul de la mesure de départ	2 points de pourcentage par rapport à l'année 2023-2024	4 points de pourcentage par rapport à l'année 2023-2024	5 points de pourcentage par rapport à l'année 2023-2024
Augmentation du taux de satisfaction lié à l'utilisation du site Web	Résultats	93 % Cible atteinte	1,7 points de pourcentage Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Parmi l'ensemble des personnes répondantes, 94,7 % sont très satisfaites ou plutôt satisfaites de leur utilisation du site Web de l'Institut. Plus précisément, 35,3 % sont très satisfaites (contre 31 % en 2023-2024) et 59,4 % sont plutôt satisfaites (contre 62 % en 2023-2024).

Mentionnons qu'il y a eu une augmentation du nombre de personnes répondantes, lequel est passé de 479 en 2023-2024 à 817 personnes répondantes en 2024-2025, dont 798 ont rempli le formulaire à 100 %.

La cible est non atteinte. Notons toutefois que la mesure de départ calculée en 2023-2024 était déjà élevée. Une augmentation du taux de satisfaction a tout de même été enregistrée par rapport à 2023-2024. L'Institut poursuit ses efforts pour maintenir un taux de satisfaction élevé.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.1.1.2 Nombre de stratégies de communication adaptées aux publics cibles ³	Cibles	4	4	4	4
	Résultats	4 stratégies de communication	5 stratégies de communication		
	Cible atteinte		Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Cinq stratégies de communication ont été produites et réalisées au cours de la dernière période. Parmi celles-ci, notons le développement d'une stratégie de communication pour les services d'accès aux données de recherche et d'une autre visant à faire la promotion des journées thématiques ISQ dans le cadre de l'Acfas. En ce qui concerne les diffusions statistiques, bien que chaque diffusion fasse l'objet d'une stratégie de communication, celle pour faire connaître les résultats de *l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) et celle pour la diffusion des projections démographiques ont été de plus grande envergure. Finalement, afin de favoriser l'attraction de nouveaux talents et la rétention du personnel, une stratégie de communication en appui à la nouvelle marque employeur a été déployée.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2.2

Améliorer la notoriété de l'Institut auprès du grand public

Objectif 2.2.1 Assurer une meilleure présence sur la place publique

Contexte lié à l'objectif : Pour obtenir une meilleure présence sur la place publique et un rayonnement plus large dans la société, l'Institut souhaite suivre les grandes tendances et bien mettre en valeur l'information statistique qu'il produit.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.2.1.1 Taux d'augmentation du nombre de sessions Web	Cibles	Calcul de la mesure de départ	2 % par rapport à l'année 2023-2024	4 % par rapport à l'année 2023-2024	6 % par rapport à l'année 2023-2024
	Résultats	1 518 227 sessions Web Cible atteinte	14,7 % Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Au total, 1 730 786 sessions ont été comptabilisées sur le site Web, ce qui représente une augmentation de 14,7 % par rapport au résultat de 2023-2024 (1 518 227 sessions). Une session est une période au cours de laquelle une utilisatrice ou un utilisateur est actif sur le site.

3. Les actions de communication réalisées dans le cadre des travaux courants sont exclues.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.2.1.2 Taux d'augmentation du nombre de mentions dans les médias traditionnels Mesure de départ : 1 696 mentions	Cibles	2 % par rapport à l'année 2022-2023	4 % par rapport à l'année 2022-2023	6 % par rapport à l'année 2022-2023	8 % par rapport à l'année 2022-2023
	Résultats	13 %	41,7 %		
		Cible atteinte	Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Au total, il y a eu 2 404 mentions dans les médias traditionnels, ce qui correspond à une augmentation de 41,7 % comparativement aux 1 696 mentions de l'année 2022-2023. Cette hausse est liée, notamment, à des stratégies de communication efficaces et à l'engouement suscité par certaines publications.



ENJEU 3

Une équipe compétente et dynamique

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.1

Miser sur l'expertise du personnel

Objectif 3.1.1 Assurer la mise en valeur de l'expertise du personnel

Contexte lié à l'objectif : Afin de faire rayonner l'expertise et le talent des employés et employées qui sont au cœur de ses réalisations, l'Institut continuera de faire la promotion de cette expertise, tout en favorisant le développement de son personnel.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.1.1.1 Nombre d'activités de mise en valeur au sein de l'Institut et auprès de publics externes	Cibles	25	25	25	25
	Résultats	35 activités Cible atteinte	63 activités Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : De nombreux événements ont offert aux spécialistes de l'Institut l'occasion de faire valoir leur expertise. Ces spécialistes sont très en demande, et comme l'Institut favorise la valorisation de son personnel, les activités de mise en valeur auprès d'un public externe sont grandissantes. En 2024-2025, on dénombre 57 présentations à un auditoire externe et 6 séminaires internes portant sur des thèmes variés.

Objectif 3.1.2 Renforcer l'expertise du personnel

Contexte lié à l'objectif : L'Institut souhaite offrir la possibilité à ses employés et employées de parfaire leurs connaissances et leurs compétences, notamment en investissant davantage dans les activités de formation en emploi et en soutenant ceux et celles qui souhaitent poursuivre leurs études.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.1.2.1 Proportion de la masse salariale en dépense de formation Mesure de départ : 2,17 % de la masse salariale	Cibles	2,25 %	2,5 %	3 %	3 %
	Résultats	1,95 % Cible non atteinte	3,00 % ⁴ Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : L'Institut a investi 3 % de sa masse salariale pour le développement des compétences de son personnel, dépassant ainsi la cible de 2,5 % qu'il s'était fixée. Cet investissement reflète l'engagement de l'organisation à maintenir un personnel qualifié, en lien avec la réalisation de sa mission. Parmi les priorités de l'année, mentionnons le renforcement des compétences en analyse statistique, les activités réalisées par les communautés de pratique et le renforcement des meilleures pratiques de gestion dans un contexte hybride.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.1.2.2 Taux d'augmentation du nombre d'heures consacrées à des activités structurées de partage d'expertise	Cibles	Calcul de la mesure de départ	5 %	5 %	5 %
	Résultats	10 841 heures Cible atteinte	18,4 % Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : L'Institut encourage et fait la promotion du partage d'expertise. Le nombre d'heures consacrées à des activités structurées de partage d'expertise a d'ailleurs connu une hausse de 18,4 % : il est passé de 10 841 heures en 2023-2024 à 12 833 heures en 2024-2025. Parmi les activités comptabilisées, on trouve le mentorat, le transfert d'expertise préretraite, le partage de connaissances aux pairs, etc.

4. En 2024-2025, cette donnée inclut les dépenses liées au transfert d'expertise.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3.2

Proposer un environnement de travail gratifiant

Objectif 3.2.1 Améliorer l'attraction et la fidélisation du personnel

Contexte lié à l'objectif : L'Institut est en croissance et ses besoins en main-d'œuvre sont importants. Il souhaite se démarquer comme employeur de choix, attirer de nouvelles recrues et maintenir les effectifs en poste dans un environnement de travail gratifiant et stimulant.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.2.1.1 Diminution du nombre de jours moyens pour pourvoir les postes vacants	Cibles	Calcul de la mesure de départ	5	5	5
	Résultats	90 jours Cible atteinte	43 jours Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : L'Institut a enregistré une amélioration notable du délai moyen pour pourvoir un poste vacant, qui est passé de 90 jours à 47 jours, soit une réduction de 43 jours. Cette diminution dépasse la cible fixée et reflète, en partie, les efforts déployés pour rendre les processus de dotation plus efficaces et agiles.

Il est toutefois important de souligner que ce résultat s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par un gel des embauches. Le nombre restreint de processus de sélection réalisés au cours de l'année limite la représentativité de cet indicateur.

Néanmoins, cette tendance positive témoigne de la capacité de l'organisation à optimiser ses pratiques. Ces gains d'efficacité constituent un levier pour soutenir les objectifs de performance.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.2.1.2 Taux de rétention du personnel	Cibles	85 %	85 %	85 %	85 %
	Résultats	90 % Cible atteinte	93 % Cible atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : L'Institut affiche un taux de rétention de 93 % qui dépasse la cible fixée (85 %). Ce résultat témoigne de l'efficacité des initiatives mises en place pour fidéliser les talents, et renforce la position de l'Institut comme employeur de choix.

Conscient des défis liés à l'attraction et à la rétention de personnel qualifié, l'Institut a adopté une approche structurée pour développer sa marque employeur. Des travaux ont été menés afin de définir clairement l'image que l'Institut souhaite projeter, en cohérence avec ses valeurs et sa culture organisationnelle.

Indicateur		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.2.1.3 Augmentation de l'indice de mobilisation du personnel ⁵	Cibles	Calcul de la mesure de départ	0,2 point	0,2 point	0,2 point
	Résultats	7,8/10 Cible atteinte	0,1 point Cible non atteinte		

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : L'Indice de mobilisation a connu une progression de 0,1 point, et a atteint un score global de 7,9/10. Ce résultat s'appuie sur un taux de réponse de 87 %, qui témoigne de l'intérêt et de l'implication du personnel dans cette démarche.

Le sondage a mis en lumière plusieurs forces au sein de l'organisation, notamment la qualité de la relation avec le gestionnaire (8,7), l'autonomie (8,4) ainsi que l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle (8,4).

Afin de répondre de manière proactive aux préoccupations exprimées dans le sondage, un comité sur l'expérience employé a été mis sur pied. Les échanges ont permis de faire émerger plusieurs pistes d'action concrètes, orientées vers l'amélioration continue de l'expérience au travail. Les consultations visent à mieux comprendre les besoins du personnel et à coconstruire des solutions durables et porteuses de sens.

5. L'indicateur et les cibles ont été ajustés afin de mieux refléter la méthode de calcul utilisée.

2.2 Déclaration de services à la clientèle

Engagement	Cible	Résultat 2024-2025	Résultat 2023-2024
Respecter les engagements de diffusion établis en début d'année	Dans une proportion de 80 %	74 % Cible non atteinte	71 %
Confirmer la réception d'une demande reçue au Centre d'information et de documentation (CID) dans un délai de trois jours ouvrables	Pour 100 % des demandes	100 % Cible atteinte	100 %
Informar les nouveaux chercheurs et les nouvelles chercheuses de leur admissibilité aux services d'accès à la recherche dans un délai de deux jours ouvrables ou moins	Pour 100 % des demandes	100 % Cible atteinte	100 %
Traiter les plaintes dans un délai de 10 jours ouvrables suivant leur réception	100 % des plaintes	100 % Cible atteinte	100 %

La Déclaration de services à la clientèle de l'Institut s'inscrit dans la continuité et l'amélioration des résultats atteints depuis la création de l'organisation quant à la qualité et à la diversité des produits et services offerts.

Les services offerts s'articulent autour de la volonté de développer la connaissance, de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect de la confidentialité. L'Institut s'assure d'offrir des services qui répondent à des standards statistiques reconnus sur le plan international. Il veille également à ce que l'offre de services soit adaptée aux besoins des personnes ayant des incapacités.

L'Institut s'engage à offrir des produits et des services statistiques d'une grande qualité professionnelle et technique qui font appel à l'utilisation de méthodes statistiques éprouvées. L'Institut vise à faciliter l'accès des citoyens et des citoyennes aux renseignements qu'il détient, tout en assurant la confidentialité et la sécurité de l'information.

Tout en cherchant à enrichir et à diversifier continuellement la portée des informations diffusées, l'Institut se préoccupe également d'alléger le fardeau des personnes répondantes en exploitant les données administratives et en ayant recours à des modes de collecte modernes et diversifiés (téléphoniques et Web). Par ailleurs, la Politique d'information au participant d'une enquête expose les obligations juridiques ainsi que les normes institutionnelles qui encadrent la façon d'intervenir auprès des participants et participantes. Le comité d'éthique veille à protéger la dignité de ces personnes et à garantir leur respect.

Les résultats 2024-2025

En 2024-2025, la réception de 100 % des demandes reçues au Centre d'information et de documentation a été confirmée dans le délai prévu par la Déclaration de services à la clientèle, soit trois jours ouvrables.

Au cours du même exercice, 100 % des chercheuses et des chercheurs ayant fait une demande aux Services d'accès aux données de recherche ont été informés, dans un délai de deux jours ouvrables ou moins, de l'admissibilité de leur demande.

Afin d'aider les utilisateurs et les utilisatrices à planifier leurs activités et pour faciliter le suivi des diffusions, l'Institut rend disponibles deux outils : un calendrier interactif mis à jour en continu et des engagements de diffusion annuels. Au total, 85 % des diffusions prévues dans le document intitulé *Engagements de diffusion 2024-2025* ont été réalisées et 74 % des dates de publication présentées ont été respectées. Bien que la cible de 80 % ne soit pas atteinte, une hausse par rapport à l'an dernier a tout de même été enregistrée.

La responsabilité de l'Institut à l'égard des plaintes

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité de ses services, l'Institut accorde une grande importance aux plaintes et aux commentaires qu'il reçoit. En 2024-2025, une seule plainte a été considérée comme recevable selon les critères énoncés dans la Politique de gestion des plaintes de l'Institut. Elle a été prise en charge dans le délai prescrit, soit 10 jours ouvrables.

3 Les ressources utilisées



3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Au 31 mars 2025, l'Institut employait 469 personnes ayant un statut régulier ou occasionnel.

Effectif au 31 mars (personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et étudiantes et des stagiaires)			
Secteur d'activité	2024-2025	2023-2024	Écart
	n		%
Production et analyse statistiques	142	145	- 2,1
Soutien à la production statistique (personnel intervieweur exclu)	90	99	- 9,1
Diffusion et accès aux données	53	46	15,2
Gouvernance et gestion	61	65	- 6,2
Sous-total	346	355	- 2,5
Soutien à la production statistique (personnel intervieweur seulement)	123	105	17,1
Total	469	460	2,0

Formation et perfectionnement du personnel

L'Institut est reconnu pour l'expertise de pointe de son personnel. Soucieuse de conserver et de développer cette expertise, l'organisation s'assure de mettre en place des mesures visant à soutenir ses employés et employées dans le développement en continu de leurs compétences pour leur permettre d'évoluer en fonction des besoins de l'organisation, tout en tenant compte de leur profil et de leurs aspirations professionnelles.

En 2024, le personnel a bénéficié, en moyenne, de 3,19 jours de formation. Les sommes investies en formation et en perfectionnement représentent 2,55 % de la masse salariale, ce qui se situe au-dessus de la cible minimale de 1 % prescrite par la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*.

Proportion de la masse salariale investie en formation			
	2024	2023	2022
Proportion de la masse salariale	2,55	1,79	2,17

Nombre moyen de jours de formation par personne				
Corps d'emploi		2024	2023	2022
Cadre	n	5,48	3,88	2,51
Professionnel	n	3,98	3,16	2,50
Fonctionnaire	n	1,77	2,35	1,27
Total (nombre moyen par personne)	n	3,19	3,02	2,23

Somme allouée par personne (coût moyen de formation par personne)				
		2024	2023	2022
Somme allouée par personne	\$	1 656,81	555,64	506,42

Planification de la main-d'œuvre

L'une des priorités de l'Institut est que tout son personnel se sente bien, inspiré et fier. Plusieurs actions ont été mises en œuvre afin de valoriser l'expérience employé, notamment la création d'un comité. En 2024-2025, le taux de roulement de l'Institut a continué de diminuer, ce qui montre les effets positifs de ces initiatives.

Taux de départ volontaire du personnel régulier							
	Nombre en 2024-2025	Taux en 2024-2025	Taux de la fonction publique en 2024-2025	Nombre en 2023-2024	Taux en 2023-2024	Nombre en 2022-2023	Taux en 2022-2023
	n	%	%	n	%	n	%
Retraite	6	1,9	2,0	5	1,7	9	3,2
Démission	8	2,5	3,1	10	3,4	13	4,6
Mutation de sortie	16	5,1	3,8	15	5,1	27	9,6
Total – Départ volontaire	30	9,5	9,0	30	10,1	49	17,4
Nombre moyen d'employé(e)s durant la période de référence	316	...	...	297	...	282	...

Prévision des départs à la retraite au 31 mars 2025 ¹		
	Nombre d'employé(e)s	Pourcentage du personnel
2025-2026	5	1,15

1. Retraites signées uniquement.

Emplois régionalisés au 30 septembre 2024

Cible des emplois à régionaliser par l'organisation
au 30 septembre 2028

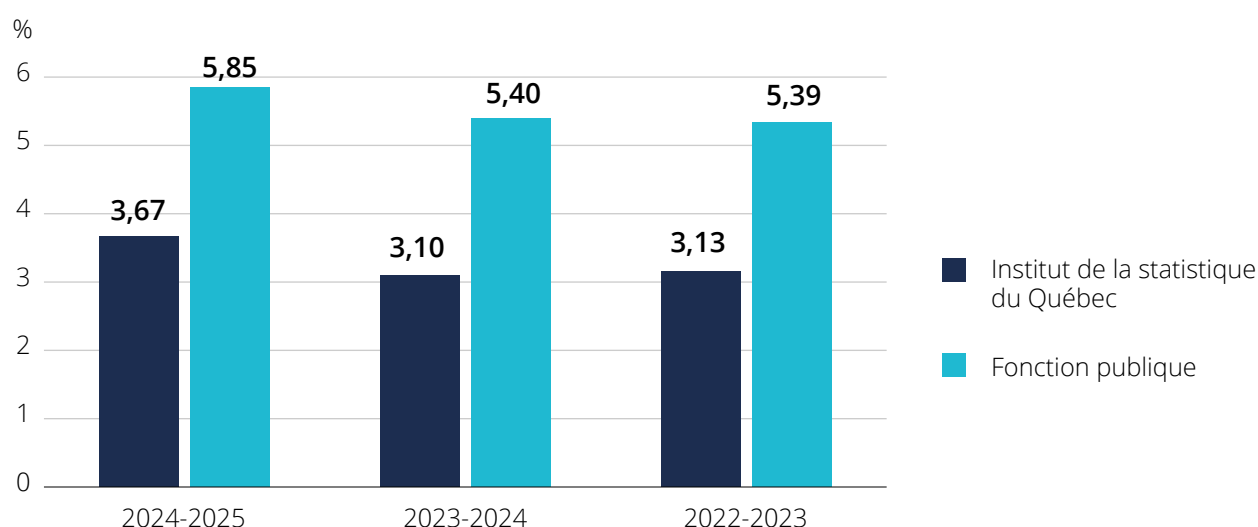
17

Total des emplois régionalisés par l'organisation
du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2024

21²

Taux d'absentéisme³

Bien que le taux d'absentéisme se maintienne sous la moyenne de l'ensemble des ministères et organismes de l'administration publique québécoise, l'Institut intègre une approche préventive à ses pratiques de gestion.



2. Nombre qui inclut les emplois d'intervieweurs et d'intervieweuses en région.

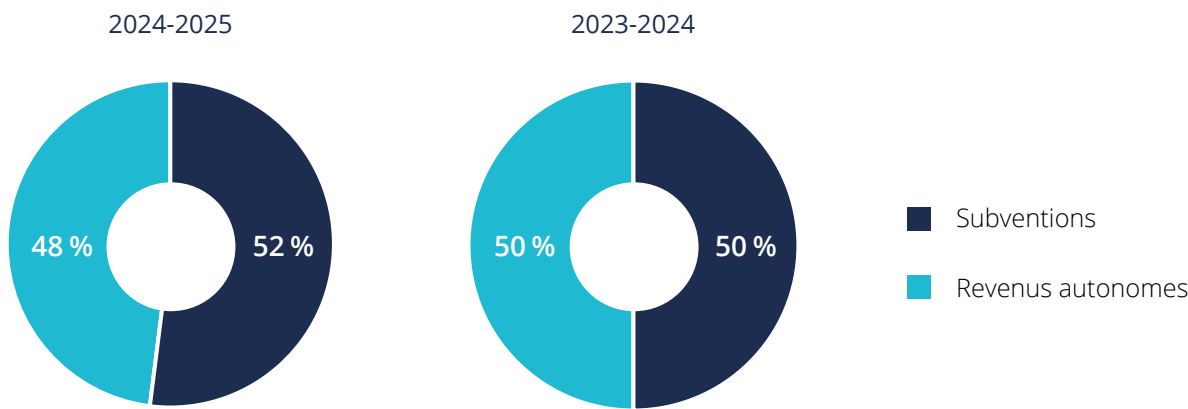
3. Données tirées du Portrait statistique de la santé des personnes au travail produit par le Secrétariat du Conseil du trésor.

3.2 Utilisation des ressources financières

Ressources budgétaires et financières

L'Institut dispose de deux sources de financement : une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par des travaux statistiques réalisés pour une clientèle variée, principalement des ministères et des organismes. La part relative des revenus autonomes dans les revenus totaux a augmenté de façon significative depuis la création de l'Institut : elle est passée de 30,6 % en 1999-2000 à 48,3 % en 2024-2025. La hausse des revenus autonomes observée en 2024-2025 s'explique principalement par la nature des travaux liés aux enquêtes réalisées au cours de l'exercice.

Évolution des revenus				
	Subventions	Revenus autonomes	Revenus totaux	Portion des revenus autonomes
	k\$			%
2024-2025	27 854,6	26 040,4	53 895,0	48,3
2023-2024	24 338,5	23 826,8	48 165,3	49,5



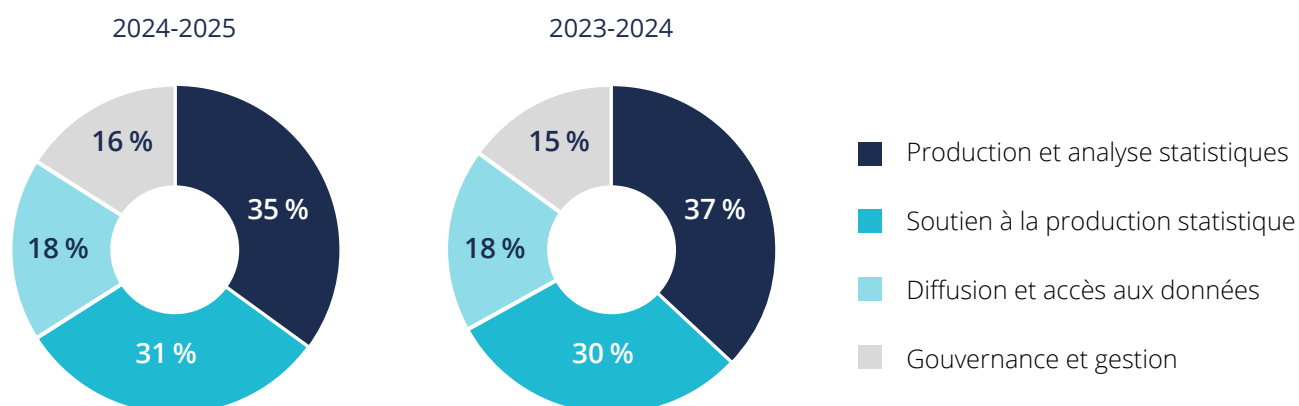
L'utilisation des ressources budgétaires et financières par secteur d'activité

En 2024-2025, 84,2 % des ressources financières ont été consacrées à la production et l'analyse statistiques, au soutien à la production statistique ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données. Elles en représentaient 85,3 % en 2023-2024. La hausse de 1 584,1 k\$ des dépenses liées au soutien à la production statistique s'explique principalement par l'augmentation des coûts liés à la gestion de la collecte de données pour les enquêtes réalisées.

Par ailleurs, les dépenses liées à la gouvernance et à la gestion (dépenses dites institutionnelles et celles liées au soutien administratif) représentent 15,8 % des dépenses totales en 2024-2025, une hausse de 1 016,7 k\$ par rapport à l'exercice précédent, où elles représentaient 14,7 % des dépenses totales.

Dépenses et évolution par secteur d'activité					
Secteur d'activité	Budget de dépenses 2024-2025 ⁴	Dépenses estimées au 31 mars 2025 ⁵	Écart	Taux d'utilisation du budget de dépenses 2024-2025	Dépenses réelles 2023-2024 ⁶
	k\$			%	k\$
Production et analyse statistiques	18 824,4	18 858,0	33,6	100,2	18 813,2
Soutien à la production statistique	18 029,8	16 928,6	- 1 101,2	93,9	15 344,5
Diffusion et accès aux données	9 504,5	9 529,5	25,0	100,3	9 207,2
Gouvernance et gestion	9 041,4	8 507,2	- 534,2	94,1	7 490,5
Total	55 400,1	53 823,3	- 1 576,8	97,2	50 855,4

Répartition des dépenses par secteur d'activité



4. Budget de dépenses 2024-2025, incluant les mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance présenté dans le volume « Crédits et dépenses des portefeuilles » du Budget de dépenses 2024-2025.

5. Dépenses préliminaires, car les travaux effectués dans le cadre de la préparation des comptes publics du gouvernement du Québec ne sont pas terminés.

6. Source : Comptes publics 2023-2024.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (RLRQ, chapitre G-1.03), l'Institut rend compte de la contribution des ressources informationnelles (RI) à la réalisation de sa mission, notamment de l'influence de ces ressources sur la performance organisationnelle.

Une RI est une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information, ainsi qu'à l'accès à ceux-ci.

Bilan des réalisations en matière de ressources informationnelles

Les ressources informationnelles sont au cœur de la mission de l'Institut et constituent un levier incontournable pour répondre aux orientations gouvernementales.

En 2024-2025, plusieurs initiatives structurantes ont été réalisées, dont la poursuite de la modernisation du Registre des événements démographiques (RED), le déménagement de l'infrastructure technologique dans le cadre du PCCTI et l'application des mesures prescrites par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN).

Par ailleurs, le renforcement de la cybersécurité s'est poursuivi, notamment avec l'amélioration des processus de gestion des identifiants et des accès, la centralisation des authentifications de nos systèmes, la révision des besoins d'affaires et technologiques en matière de surveillance et de gestion des événements, l'application de mécanismes de protection anti-usurpation de nom de domaine et la normalisation et la centralisation de la journalisation des événements de sécurité.

Des avancements significatifs ont également été réalisés dans la modernisation de l'infrastructure technologique, la migration vers OneDrive, ainsi que l'encadrement de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative et l'amélioration des applications internes et des outils technologiques liés aux enquêtes sociales.

Ces initiatives ont permis d'améliorer la performance, la fiabilité et la sécurité des systèmes, tout en appuyant la mission de production et de diffusion des données statistiques de l'Institut.

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2024-2025

Type d'intervention	Investissements	Dépenses
	k\$	
Projets ⁷		
Programme de consolidation des centres de traitement informatique	970,6	503,7
Registre des événements démographiques	0,0	134
Sous-total – Projets	970,6	517,1
Activités ⁸	161,7	9 791,1
Total	1 132,3	10 308,2

Projets

Nom	Description	Retombées réelles ou escomptées
Programme de consolidation des centres de traitement informatique	Ce projet, chapeauté par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), consiste à déplacer en priorité l'infrastructure de traitement et de stockage des données des organismes publics visés par le décret 596-2020 vers : - un nuage externe proposé par un fournisseur de services qualifié, c'est-à-dire qui respecte les exigences du Courtier en infonuagique du gouvernement du Québec ; - un nuage gouvernemental (pour les organismes publics dont les données ou les services informatiques ne peuvent pas être transférés dans un nuage externe) ; - les centres de traitement informatique gérés par le MCN ; - les locaux du MCN : déménagement du CTI (solution retenue).	- Augmentation du degré de protection des actifs informationnels ; - Diminution des risques d'interruption qui se traduiront par une amélioration de la disponibilité des services offerts à la population ; - Assurance de la souveraineté des données en lien avec exigences de la <i>Loi sur l'Institut de la statistique du Québec</i>.

7. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

8. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

Projets

Nom	Description	Retombées réelles ou escomptées
Registre des événements démographiques	Depuis décembre 2022, la collecte électronique des données de décès est implantée et fonctionne avec succès. Il s'agit d'une avancée majeure dans la modernisation des collectes de données démographiques au Québec. Parallèlement, l'Institut poursuit le déploiement d'un tout nouveau système de traitement des événements démographiques, destiné à remplacer celui en place depuis 1996. Ce système soutiendra la collecte électronique des décès, puis pourra progressivement permettre la collecte électronique des données de naissances et de mortinaissances, puis celle des données de mariages et d'unions civiles ultérieurement. Ce virage technologique permettra de renforcer la qualité et l'efficacité de la production statistique, tout en assurant une gestion optimale des données essentielles à la planification publique au Québec.	Le taux d'adhésion au nouveau processus de collecte électronique des données de décès est de 98 % pour les établissements de santé et de 99 % pour les entreprises en services funéraires. Ainsi, les retombées suivantes ont été constatées : • Diminution considérable du délai moyen de production des statistiques de décès : il est passé de 18 à 3 jours ; • Économie annuelle d'environ 40 000 \$ en ce qui concerne les coûts directs, en raison de la diminution des envois postaux et de la gestion des formulaires papier. De façon globale, les retombées escomptées une fois que les processus de collectes électroniques des données pour l'ensemble des événements démographiques seront complétés sont : • Une diminution considérable du délai moyen de production des statistiques de l'ensemble des événements démographiques ; • Une baisse des coûts directs en raison de la diminution des envois postaux et de la gestion des formulaires papier ; • Une diminution des risques en lien avec une technologie vieillissante ; • Une optimisation de l'efficacité interne des méthodes de travail.

La sécurité de l'information

Au cours de l'année 2024-2025, l'Institut a poursuivi les interventions visant la protection de ses actifs informationnels et des données numériques qu'il détient :

- Amélioration du processus de révision des accès en continu :
 - Ajout d'un système ;
 - Formation complémentaire du personnel participant à la révision.
- Changement de plateforme de formation en sécurité de l'information (AWEE).
- Implémentation du double facteur d'authentification (MFA) sur les applications disponibles sur le Web.
- Normalisation des alertes de sécurité du Système de gestion des informations et des événements de sécurité (SIEM).

4 **Autres exigences**



4.1 Gestion et contrôle de l'effectif et renseignements relatifs aux contrats de services

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (RLRQ, chapitre G-1.011), entrée en vigueur le 5 décembre 2014, établit des règles de gestion et de contrôle des effectifs visant principalement à suivre et à encadrer leur évolution. Elle prévoit également des mesures applicables aux contrats de service conclus pendant une période de contrôle. La présente section fait état du dénombrement de l'effectif pour l'année financière 2024-2025 ainsi que des contrats de service conclus entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025.

En 2024-2025, l'Institut a utilisé 403 équivalents temps complet (ETC), soit 5 ETC de plus que la cible de l'effectif fixée à 398 ETC par le Conseil du trésor en termes d'heures réellement travaillées. Le dépassement observé dans la consommation des effectifs s'explique notamment par les efforts supplémentaires déployés afin d'atteindre les taux de réponse fixés pour les enquêtes planifiées. Ces efforts ont été rendus nécessaires pour compenser les retards causés par la grève de Postes Canada, qui a perturbé la réception des lettres d'invitation et de relance. L'Institut utilise les heures rémunérées réelles pour effectuer son calcul d'ETC. S'il utilisait la méthode de comptabilisation suggérée par le SCT, on observerait un écart de 44 ETC supérieur à la cible fixée¹.

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés								
Catégorie	Selon la méthode de comptabilisation suggérée par le SCT						Selon les données réelles	
	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3	2023-2024 Total en ETC transposés [5]	Évolution [6] = [4] - [5]	Total des heures rémunérées réelles	Total en ETC réels
Personnel d'encadrement	42 560	161	42 721	23	24	- 1	42 721	23
Personnel professionnel	433 545	2 490	436 035	239	232	7	436 035	239
Personnel de bureau, technicien et assimilé ²	325 415	1 632	327 047	179	173	6	255 894	140
Personnel ouvrier, personnel d'entretien et de service	910	0	910	0	0	0	910	0
Total 2024-2025	802 430	4 283	806 713	442	429	13	735 560	403

1. La méthode de comptabilisation suggérée par le SCT pour convertir les ETC sur une base annuelle repose sur l'hypothèse que chaque personne travaille 35 heures par semaine. Cependant, le quart de l'effectif de l'Institut est constitué d'employés et employées à paie variable (personnel intervieweur). L'écart entre les deux méthodes s'explique donc entre autres par le nombre élevé d'intervieweuses et d'intervieweurs qui ont dû être embauchés pour de courtes durées pour la réalisation de multiples enquêtes d'envergure durant l'année financière 2024-2025.

2. Le personnel intervieweur est inclus dans la catégorie « personnel de bureau, technicien et assimilé »

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025

	Nombre	Valeur en \$
Contrats de services avec une personne physique (en affaires ou non)	0	-
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	8	4 602 589
Total des contrats de services	8	4 602 589

4.2 Développement durable

Plan d'action de développement durable

Le Plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2028 de l'Institut, qui tient compte des priorités et des objectifs présentés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028, montre la volonté renouvelée de l'organisation de contribuer à bâtir un Québec plus vert. Le plan répond également aux attentes de participation ayant été établies par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en fonction de la mission, des pouvoirs d'intervention et des mandats de l'Institut.

La présente section fait état des résultats de l'année 2024-2025. L'Institut a atteint les cibles qu'il s'était fixées dans son PADD. De plus, grâce à son expertise, il a notamment contribué au développement et à la diffusion de statistiques sur l'économie verte ainsi qu'à

la réalisation de publications portant sur les pratiques d'affaires écoresponsables, l'utilisation des technologies propres, l'empreinte carbone des ménages au Québec et les comptes des terres du Québec méridional.

Dans le cadre de sa mission, rappelons que l'Institut travaille en étroite collaboration avec le MELCCFP afin de recueillir, de produire et de diffuser des informations statistiques relatives aux indicateurs de développement durable et de suivi de la SGDD 2023-2028. En 2024-2025, l'Institut a mis à jour le *Recueil des indicateurs de développement durable* ainsi que la *Vitrine des indicateurs de développement durable*, laquelle présente les indicateurs de suivi de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* et les indicateurs mesurant la progression de la société vers la durabilité.

Résultats 2024-2025 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
5.1.1	1. Évaluer la durabilité des interventions jugées structurantes au sein de l'Institut	1.1 Pourcentage des interventions jugées structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité.	100 %	Ne s'applique pas

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Au cours de l'année, aucune évaluation de la durabilité n'a été effectuée, car aucune intervention nécessitant une telle démarche (comme une enquête de terrain ou un plan stratégique) n'a eu lieu.

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
5.4.1	2. Accroître la part des acquisitions responsables	2.1 Proportion des acquisitions faites par le biais du Système électronique d'appel d'offres intégrant au moins une composante responsable.	25 %	32 % Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Parmi les acquisitions que l'Institut a effectuées par le biais du Système électronique d'appel d'offres, 32 % comptaient une composante responsable ayant un effet positif sur une dimension du développement durable (environnementale, sociale ou économique). Au moins un indicateur d'acquisition responsable a donc été attribué pour 9 contrats sur 28. Les indicateurs qui ont été utilisés sont « proximité territoriale » et « autres considérations et pratiques sociales ».

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
5.7.1	3. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	3.1 Proportion des bureaux principaux de l'Institut ayant obtenu l'attestation ICI on recycle + de niveau « Performance ».	Démarches en cours pour le premier bureau	Démarches effectuées Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Au cours de l'année, la démarche structurée qui permet à l'Institut d'améliorer sa performance en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles s'est poursuivie. Plus de vingt mesures parmi celles proposées dans le cadre du programme ICI on recycle + ont été réalisées ou mises en place, ce qui représente plus de la moitié de celles que l'Institut avait ciblées afin d'atteindre le résultat associé au niveau « Performance ».

Sous-objectif	Action	Indicateur	Cible 2024-2025	Résultat 2024-2025
5.8.2	4. Promouvoir la mobilité durable auprès du personnel	4.1 Nombre d'activités d'information ou de sensibilisation offertes au personnel annuellement.	3	3 Cible atteinte

Explication du résultat obtenu en 2024-2025 : Trois messages liés à la mobilité durable ont été diffusés dans l'intranet de l'Institut ou transmis par courriel afin d'informer le personnel à propos de la mobilité durable :

1. Promotion des conférences ayant été présentées dans le cadre du Défi sans auto solo ;
2. Diffusion des résultats du sondage sur les habitudes de déplacements des employés et employées de l'État, plus précisément du tableau de bord montrant les résultats de l'Institut, lesquels sont excellents ;
3. Diffusion de capsules présentant les témoignages inspirants de membres du personnel qui ont adopté la mobilité collective, la mobilité active ou toute autre solution de rechange au voiturage en solo entre leur domicile et le bureau.

4.3 Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

À titre d'organisme public, l'Institut est soumis à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, chapitre D-11.1) entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. L'Institut n'a enregistré aucune divulgation d'actes répréhensibles entre le 1^{er} avril et le 29 novembre 2024, comme le montre le tableau ci-dessous.

Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	
Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25)	2024-2025
1. Le nombre de divulgations reçues par le ou la responsable du suivi des divulgations entre le 1 ^{er} avril et le 29 novembre 2024 ^{3,4}	0
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ⁴	-
3. Le nombre de motifs auxquels on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	-
4. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	-
5. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ⁵	-

- Depuis le 30 novembre 2024, les organisations assujetties à l'article 18 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* n'ont plus l'obligation d'établir une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employé(e)s.
- Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs et divulgatrices.
- Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, une personne qui divulgue peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

4.4 Accès à l'égalité en emploi

Afin de promouvoir l'intégration des personnes de différents groupes et ainsi avoir une fonction publique représentative de la société québécoise, le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs, a mis sur pied des programmes et a adopté des mesures d'accès à l'égalité.

Plus précisément, l'Institut a mis en place des pratiques de gestion afin de favoriser l'embauche des femmes, des membres de minorités visibles et ethniques, des Autochtones et des personnes handicapées.

Membres des minorités visibles, membres des minorités ethniques, personnes handicapées, personnes autochtones et femmes

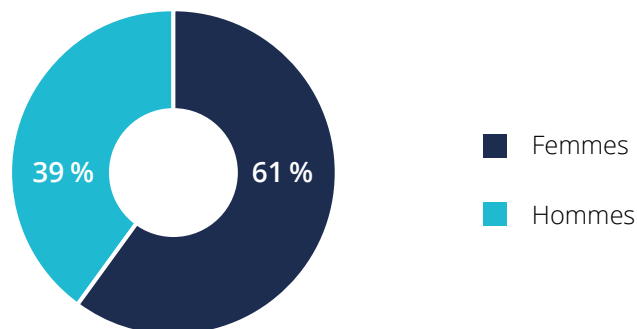
Évolution de la présence des membres des groupes visés au sein de l'effectif régulier et occasionnel — résultats comparatifs au 31 mars de chaque année⁶

Groupes visés	En date du 31 mars 2025		En date du 31 mars 2024		En date du 31 mars 2023 ⁷	
	Nombre	Taux de présence - Effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence - Effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence - Effectif régulier et occasionnel
	n	%	n	%	n	%
Membres des minorités visibles	64	18,60	68	19,26	n.d	n.d
Membres des minorités ethniques	24	6,98	20	5,67	n.d	n.d
Personnes handicapées	5	1,45	4	1,13	n.d	n.d
Personnes autochtones	1	0,29	1	0,28	n.d	n.d
Femmes	210	61,05	215	60,91	n.d	n.d

6. Les données n'incluent pas les titulaires d'un emploi supérieur, le personnel intervieweur, les stagiaires et les étudiants et étudiantes.

7. Le Programme d'accès à l'égalité en emploi a été révisé afin d'établir de nouvelles cibles. En conséquence, l'indicateur lié à la mesure de ces cibles a été modifié en 2024. Les données pour 2023 ne sont donc pas disponibles selon les nouveaux paramètres.

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2025



Rappel des cibles pour l'effectif régulier et occasionnel au 31 mars 2028 :

- Membres des minorités visibles : 16,6 %
- Membres des minorités ethniques : 4,0 %
- Personnes handicapées : 2,4 %
- Personnes autochtones : 1,0 %
- Femmes : aucune cible de représentativité n'a été fixée puisqu'il n'y a pas de sous-représentation dans l'ensemble de l'effectif.

Résultats : En 2024-2025, l'Institut poursuit ses efforts en adoptant les meilleures pratiques afin d'atteindre les cibles fixées en matière d'accès à l'égalité en emploi. Ces efforts se traduisent par le dépassement des cibles pour les membres des minorités visibles ainsi que pour les membres des minorités ethniques. Une croissance est également observée chez les personnes en situation de handicap ainsi que chez les personnes autochtones.

Évolution de la présence des membres des groupes visés au sein du personnel d'encadrement — résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes visés	En date du 31 mars 2025		En date du 31 mars 2024		En date du 31 mars 2023	
	Nombre	Taux de présence - Personnel d'encadrement	Nombre	Taux de présence - Personnel d'encadrement	Nombre	Taux de présence - Personnel d'encadrement
	n	%	n	%	n	%
Membres des minorités visibles	2	9,52	1	4,55	1	4,76
Membres des minorités ethniques	0	0	0	0	0	0
Personnes handicapées	0	0	0	0	0	0
Personnes autochtones	0	0	0	0	0	0
Femmes	10	47,62	10	45,45	10	47,62

Rappel des cibles pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2028 :

- Membres des minorités visibles : 7,1 %
- Membres des minorités ethniques : 3,0 %
- Personnes handicapées : 0,5 %
- Personnes autochtones : 1,2 %
- Femmes : aucune cible de représentativité n'a été fixée puisqu'il n'y a pas de sous-représentation au sein du personnel d'encadrement.

Résultats : L'Institut adopte de bonnes pratiques de gestion afin d'atteindre les objectifs en matière d'accès à l'égalité en emploi. Il a atteint une des quatre cibles nouvellement fixées par le gouvernement.

Les mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi pour l'un des groupes cibles

L'Institut a renouvelé son engagement à l'égard des personnes handicapées par le dépôt de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025. Ce plan fait état des mesures favorisant l'embauche et l'intégration adéquate des personnes handicapées et démontre l'implication active de l'organisation envers ce groupe.

Autres mesures ou actions en 2024-2025 (activités de formation destinées aux gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)		
Mesure ou action	Groupes visés	Nombre de personnes visées
Nombre de personnes participant au Plan de développement des ressources humaines	Tous	82

4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics

Résultats en matière de l'éthique et de la déontologie

À titre d'administrateurs publics, le statisticien en chef et la statisticienne en chef adjointe de l'Institut s'assurent de respecter les dispositions prévues par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).

Ce règlement a pour objet de préserver et de renforcer la confiance de la population dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique, de favoriser la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement et de responsabiliser les administrations et les administrateurs publics.

Autres considérations éthiques à l'Institut de la statistique du Québec

L'Institut attache une grande importance aux valeurs d'intégrité, de loyauté, de compétence et de respect de la fonction publique québécoise. Afin de veiller au respect du *Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique* (RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3), madame Mélanie Dufour, directrice des ressources humaines, agit à titre de responsable de l'éthique. Ainsi, le statisticien en chef, les gestionnaires et le personnel peuvent, à tout moment, se référer à la responsable de l'éthique lorsqu'un dilemme en lien avec ces valeurs survient. Cette dernière exerce un rôle-conseil afin de permettre un choix éclairé et de favoriser la prise de décision.

Principales réalisations du comité d'éthique de l'Institut en 2024-2025

En 1995-1996, l'Institut s'est doté d'un comité d'éthique qui relève directement du statisticien en chef et dont le principal objectif est de s'assurer que l'organisme est en mesure de protéger la dignité des personnes visées par les projets qu'il mène (ex. : celles qui participent aux enquêtes) et de garantir leur respect.

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le comité d'éthique a terminé sa 29^e année d'activité, dont 26 instituées en vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13.011). Il a bénéficié de la contribution de huit personnes, dont six membres externes. M. Pierre Durand assume la présidence du comité, qui compte également un expert en droit, une éthicienne, une représentante de la collectivité, deux chercheurs ainsi qu'une juriste et une coordonnatrice de projets d'enquête employées de l'Institut.

Le comité a tenu douze réunions lors desquelles il a examiné les aspects éthiques des projets qui lui ont été soumis et en a fait le suivi. Une réflexion est amorcée relativement aux répercussions que pourraient avoir les changements législatifs récents à la Loi sur l'Institut sur le mandat ou les responsabilités du comité d'éthique.

4.6 Allègement réglementaire et administratif

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif – pour une réglementation intelligente pose l'obligation de faire état des réalisations découlant des engagements en matière d'allègement réglementaire et administratif à l'égard des entreprises.

L'Institut n'exerce aucun rôle régulateur envers les entreprises. Néanmoins, il s'efforce constamment de réduire le fardeau des personnes qui participent à ses enquêtes. L'utilisation de données existantes ou l'exploitation des banques de données administratives, la consolidation des demandes des ministères et organismes au sein d'une même enquête, les accommodements proposés à certaines entreprises qui possèdent plusieurs établissements et le volume d'enquêtes offrant différents modes de collecte de données aux participants et participantes témoignent de l'engagement de l'Institut à cet égard.

La combinaison de la collecte Web et d'un autre mode de collecte (téléphonique ou postal) est offerte aux entreprises dans la majorité des enquêtes récurrentes, et est offerte systématiquement pour tous les nouveaux projets d'enquête. Cette option vise à maximiser les possibilités de participation des entreprises sélectionnées selon le mode le plus adapté à leurs besoins et à leur disponibilité.

Par ailleurs, l'Institut de la statistique du Québec collabore avec Statistique Canada afin d'éviter le plus possible les doublages d'enquêtes menées par les deux organismes statistiques.

Ces mesures contribuent directement à réduire le fardeau de réponse des entreprises dans la réalisation d'enquêtes.

4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A 2.1), l'Institut a diffusé sur son site Web les documents transmis dans le cadre des demandes d'accès à l'information et les renseignements relatifs aux frais et dépenses de l'organisation. Les tableaux suivants rendent compte des demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels.

Nombre total de demandes reçues ► **14**

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais			
Délai de traitement	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	14	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	14	0	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue				
Décision rendue	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	2	0	0	
Partiellement acceptée	3	0	0	<i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 9 et 15</i>
Refusée (entièrement)	9	0	0	<i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 9, 15 et 48 et Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, art. 30</i>
Autres	0	0	0	
Total	14	0	0	

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Protection des renseignements personnels

La protection des renseignements personnels et la confidentialité sont des éléments essentiels qui concernent tout organisme statistique. La *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13-011) exige par ailleurs un haut standard à cet égard, ce qui permet d'assurer la crédibilité et la notoriété de l'organisation. Ainsi, en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec*, l'Institut a l'obligation d'assurer la protection de tout renseignement obtenu en vertu de cette loi, dont la révélation permettrait de le rattacher à une personne physique ou morale, une entreprise, un organisme ou une association. Cette disposition s'applique notamment à toute communication de renseignements personnels effectuée en vertu de la loi et à toute diffusion de résultats obtenus à partir de données d'enquêtes et de recherche.

L'Institut a mis en place des processus afin de respecter ses obligations relatives à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité. Entre autres, le Comité d'examen confidentialité (CEC) est chargé d'examiner les projets présentant des enjeux relatifs à

la confidentialité afin de gérer les risques de divulgation découlant de processus ou de façons de faire. Le CEC est composé de personnes détenant une expertise en matière de protection des renseignements personnels, de méthodologie, de sécurité des renseignements, de collecte de données et de réalisation d'enquêtes, auxquelles s'adjoint une juriste. Le CEC joue également le rôle du Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, comme l'exige l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). Ce comité est chargé de soutenir l'Institut dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de cette dernière loi.

En 2024-2025, madame Patricia Caris, statisticienne en chef adjointe, était la responsable de la protection des renseignements personnels et madame Stéphanie Parent, secrétaire générale, était la responsable de l'accès aux documents.

4.8 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration

L'Institut assure la primauté du français et accorde une attention particulière à la qualité de la langue française dans ses activités. Le français est la langue du travail, celle des normes d'achat ainsi que celle des règles concernant les technologies de l'information et des communications. Tous les documents destinés à une large diffusion, tels que les publications et les communiqués de presse, font l'objet d'une révision linguistique. Divers ouvrages de référence sont également à la disposition du personnel.

Depuis le 1^{er} juin 2023, date d'entrée en vigueur de la nouvelle Politique linguistique de l'État, l'Institut, comme l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec, est guidé par cette politique dans l'exécution de son devoir d'exemplarité en ce qui concerne l'utilisation, la promotion, le rayonnement et la protection de la langue française.

Émissaire et comité permanent	
Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire ?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	1. Tenue d'un séminaire institutionnel par l'émissaire linguistique sur le devoir d'exemplarité de l'État et la directive linguistique particulière de l'Institut. La présentation et le résumé sont accessibles sur l'intranet, où le nom et les coordonnées de l'émissaire sont clairement indiqués. 2. Message intranet pour les nouveaux membres du personnel concernant la directive linguistique particulière de l'Institut, présentant l'émissaire et ses coordonnées.

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation a pris une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle et l'a transmise au ministre de la Langue française en vue de son approbation ?	Oui
Si vous avez pris une directive particulière, combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ?	13
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	-

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État ?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	1. Tenue d'un séminaire institutionnel par l'émissaire linguistique sur le devoir d'exemplarité de l'État et la directive linguistique particulière de l'Institut. 2. Message intranet pour le nouveau personnel concernant la directive linguistique particulière de l'Institut.
L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable. Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français :	
est exigé ?	20 (dont 17 intervieweurs)
est souhaitable ?	94 ⁸

8. Cette donnée comprend le personnel intervieweur.

4.9 Égalité entre les femmes et les hommes

Au 31 mars 2025, 61 % des 344 personnes occupant un poste régulier à l'Institut de la statistique du Québec sont des femmes. Par ailleurs, les femmes représentent près de 48 % du personnel d'encadrement de l'organisation.

Suivi de l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes

En collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, l'Institut est responsable de la mise en œuvre de l'action transversale 2 de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui consiste à « Bonifier la Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes ». À l'été 2022, l'Institut a rendu publique cette vitrine sur son site Web. Cette dernière présente des données statistiques sur l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec depuis 2005 pour huit dimensions : la démographie, la santé, l'éducation, le travail, le revenu et la rémunération, la conciliation famille-travail-études-vie personnelle, la violence et le pouvoir.

Cette vitrine est mise à jour en continu afin d'assurer l'actualité des informations et de permettre le suivi de l'évolution de l'égalité au Québec. Des données statistiques relativement à six groupes de la population ont été ajoutées en 2024-2025, soit les jeunes, les personnes âgées, les personnes immigrantes, les personnes issues de minorités visibles, les personnes de minorités sexuelles et de genre et les personnes ayant une incapacité. Les données ont été ajoutées par vagues, selon la dimension traitée.

Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027

Le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 a permis de réaliser, en 2021-2022, par l'entremise de l'Institut, la première édition d'une enquête populationnelle visant à mesurer le phénomène de la violence entre partenaires intimes au Québec. Afin d'apprécier l'évolution de cette problématique, notamment au lendemain d'une pandémie mondiale, une seconde édition de cette enquête est prévue six ans après la tenue de la première, afin de recueillir des données actualisées et comparables dans le temps.

4.10 Politique de financement des services publics

La grille tarifaire de l'Institut vise le recouvrement des coûts relatifs à la production de biens et services faisant l'objet de demandes de sa clientèle. Pour établir cette grille, l'Institut utilise la méthode du coût de revient depuis l'adoption de la Politique de financement des services publics. Cette méthode permet de calculer le coût des biens et des services aussi bien tarifés que non tarifés.

Cette grille, mise à jour annuellement, permet à l'Institut de se conformer à la Politique de financement des services publics annoncée lors du discours sur le budget 2009-2010. Cette politique vise à améliorer le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence et la reddition de comptes relatives au processus tarifaire.

En 2024-2025, les biens et services tarifés ont rapporté à l'Institut 25,3 millions de dollars, incluant 2,6 millions de dollars provenant d'organismes non gouvernementaux, tandis qu'ils lui ont coûté 29,7 millions de dollars. Dans ce contexte, le niveau de financement atteint 85 % au 31 mars 2025.

En prévision de l'année financière 2025-2026, la grille tarifaire a été revue et majorée de 5,00 % au 1^{er} avril 2025, conformément à la Politique de financement des services publics.

Revenus de tarification, coûts et niveau de financement

Bien ou service tarifé (ou groupe de biens et services)	Revenus perçus	Coûts des biens et services rendus	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé
	k\$		%	
Services statistiques	25 320,1	29 666,0	85,4	100,0

Méthode de fixation et d'indexation des tarifs

Bien ou service tarifé (ou groupe de biens et services)	Méthode de fixation	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation
Services statistiques	Coût des services	2024-01-16	Calcul des coûts de prestation annuellement

4.11 Liste des enquêtes statistiques⁹

Les enquêtes auprès des individus ou des ménages

- Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique
- Enquête québécoise sur la parentalité 2022
- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023
- Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes 2024-2025 (aussi appelée Étude Soutenir nos proches au Québec)
- Enquête québécoise sur la survivance au cancer 2024 (aussi appelée Étude auprès des personnes ayant eu un épisode de soins il y a 10 ans au Québec)
- Enquête québécoise sur l'accès financier aux services et articles de santé chez certaines personnes à faible revenu 2025
- Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2026
- Enquête québécoise sur l'alimentation des bébés et l'allaitement 2025
- Enquête québécoise sur le cannabis
- Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2023
- Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2025
- Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires
- Enquête (rapide) sur la mesure de certains indicateurs de santé 2024
- Enquête sur la maltraitance auprès des personnes âgées du Québec 2025 (aussi appelée Étude sur les expériences de vie et le bien-être des personnes de 65 ans et plus au Québec)
- Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik – UVIKKAVUT QANUIPPAT?
- Enquête sur la santé, les milieux de vie et les conditions d'habitation au Saguenay–Lac-Saint-Jean 2025
- Enquête sur la valorisation du personnel scolaire (aussi appelée Étude québécoise sur la satisfaction au travail du personnel scolaire)
- Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec 2024 (aussi appelée Enquête sur les attitudes parentales et les pratiques familiales au Québec)
- Enquête sur les pratiques culturelles (aussi appelée Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement)
- Enquête sur les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté (aussi appelée Enquête québécoise sur la perception de la pauvreté)
- Enquête sur l'utilisation des services de santé et des services sociaux 2025
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Volet Stress enfant (aussi appelée Quelques cheveux pour la science)
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, première édition (ELDEQ 1)
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, première édition (ELDEQ 1) - Volet spécial « Devenir adulte, devenir parent - projet préparation à la parentalité »
- Étude pour l'évaluation de la maternelle 4 ans à temps plein
- Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté (aussi appelée Enquête québécoise sur l'intimidation 2022)
- Étude sur la situation des langues parlées au Québec

9. Toutes les enquêtes menées en 2024-2025 sont listées dans la présente section, peu importe l'étape de réalisation (démarrage et planification, conception et ajustements, prétest, collecte, traitement et validation, analyse et rédaction, diffusion, etc.). De plus, il est important de noter que, dans certains cas, plus d'une édition de la même enquête a fait l'objet de travaux au cours de l'année (ex. : étape de la rédaction pour l'édition 2023 et étape de la collecte pour l'édition 2024 de l'enquête).

Les enquêtes auprès des entreprises privées ou des institutions

- Enquête annuelle sur l'investissement minier
- Enquête annuelle sur l'investissement minier (préliminaire)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances métalliques
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (minéraux)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (pierre, granulat, argile et minéraux réfractaires)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (tourbe)
- Enquête annuelle sur les opérations de forage carottier
- Enquête auprès des organismes d'action communautaire au Québec
- Enquête mensuelle sur la production minérale
- Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec
- Enquête sur la fréquentation des arts de la scène au Québec (aussi appelée Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec)
- Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec (EFEH)
- Enquête sur la fréquentation des institutions muséales
- Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec (EFTC)
- Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec – Récolte 2023
- Enquête sur la pomme de terre au Québec – Écoulement de la récolte de 2023
- Enquête sur la pomme de terre au Québec – Ensemencement en 2024
- Enquête sur la pomme de terre au Québec – Récolte en 2024
- Enquête sur la productivité dans les entreprises québécoises
- Enquête sur la rémunération globale au Québec¹⁰
- Enquête sur la vente de livres neufs au Québec
- Enquête sur l'apiculture au Québec
- Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec
- Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres
- Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation au Québec en 2021-2022¹¹
- Enquête sur l'économie sociale au Québec, deuxième édition, 2023 (aussi appelée Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles)
- Enquête sur les changements aux lois de la CNESST (titre préliminaire)
- Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal (aussi appelée Étude sur les exigences linguistiques requises lors d'une embauche)¹²
- Enquête sur les honoraires en génie et en architecture (aussi appelée Étude sur les honoraires des firmes d'architecture et d'ingénierie au Québec 2024)
- Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec¹³
- Enquête sur les projections cinématographiques
- Enquête sur les statistiques avicoles – Volet « Poussins de type chair »

10. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

11. *Idem.*

12. *Idem.*

13. *Idem.*

- Enquête sur les ventes de livres numériques
- Enquête sur l'évaluation des services aux entreprises 2024
- Enquête trimestrielle sur l'industrie du forage à forfait (sauf puits de pétrole et de gaz) (anciennement Enquête trimestrielle sur le forage carottier)

Les enquêtes auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise

- Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture
- Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture
- Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise
- Enquête sur les projets d'investissement au Québec, données provisoires et intentions¹⁴
- Enquête sur les projets d'investissement au Québec, données réelles¹⁵

14. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des entreprises privées ou des institutions.

15. *Idem*.

4.12 Rapport du vérificateur général et états financiers

Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

Original signé

Simon Bergeron
Statisticien en chef de l'Institut de la statistique du Québec
Québec, le 18 juin 2025



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et   value les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, je con  ois et mets en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unis des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder mon opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne ;
- j'acquiers une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'entit   ;
- j'appr  cie le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re ;
- je tire une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'entit      poursuivre son exploitation. Si je conclus    l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Mes conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de mon rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entit      cesser son exploitation ;
- j'  value la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cie si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute d  fici  nce importante du contr  le interne que j'aurais relev  e au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général par intérim du Québec,

Original signé

Daniel Martel, CPA auditeur

Directeur général d'audit

Québec, le 18 juin 2025

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2025	2024
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	26 605 100 \$	27 854 600 \$	24 338 500 \$
Services statistiques	28 049 048	25 320 140	22 954 532
Autres revenus	902 288	720 224	872 296
	55 556 436	53 894 964	48 165 328
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	39 471 000	40 066 159	37 080 763
Honoraires professionnels	4 381 881	3 768 734	4 087 358
Services et fournitures informatiques	4 819 270	3 087 574	3 061 058
Loyers	2 557 480	2 557 480	2 525 436
Amortissement des immobilisations corporelles	1 829 161	1 608 743	1 665 744
Communications	937 605	1 189 895	849 965
Achats de données statistiques	289 309	327 853	577 599
Frais de déplacement et de séjour	387 017	337 996	350 077
Frais de formation	308 654	177 297	220 477
Frais de bureau	200 523	214 812	191 840
Impression	123 700	118 431	93 237
Autres charges	94 525	93 750	149 887
Perte sur contrats		267 690	-
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		6 843	1 980
	55 400 125	53 823 257	50 855 421
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	156 311	71 707	(2 690 093)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 021 862	8 021 862	10 711 955
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	8 178 173 \$	8 093 569 \$	8 021 862 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État de la situation financière au 31 mars 2025

	2025	2024
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	21 884 410 \$	23 536 871 \$
Débiteurs (note 4)	5 634 420	9 403 073
Subvention de fonctionnement à recevoir	318 900	-
Services statistiques non facturés	3 693 502	2 292 884
	31 531 232	35 232 828
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (note 5)	3 896 942	5 936 391
Revenus perçus d'avance	17 747 798	20 553 556
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	4 016 386	3 683 362
Provision pour perte sur contrats	267 690	-
Dette à long terme (note 6)	483 317	565 672
Provision pour congés de maladie (note 7)	1 998 873	2 131 786
	28 411 006	32 870 767
ACTIFS FINANCIERS NETS	3 120 226	2 362 061
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	3 388 808	3 817 986
Charges payées d'avance	1 584 535	1 841 815
	4 973 343	5 659 801
EXCÉDENT CUMULÉ	8 093 569 \$	8 021 862 \$

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé

Simon Bergeron
Statisticien en chef de l'Institut de la statistique du Québec

État de la variation des actifs financiers nets de l'exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2025	2024
	Budget	Réel	Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	156 311 \$	71 707 \$	(2 690 093) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	(2 621 600)	(1 186 408)	(1 029 093)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	1 829 161	1 608 743	1 665 744
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles (note 8)		6 843	1 980
	(792 439)	429 178	638 631
Acquisition de charges payées d'avance	(1 630 688)	(1 571 143)	(1 630 689)
Utilisation de charges payées d'avance	1 803 549	1 828 423	1 851 323
	172 861	257 280	220 634
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(463 267)	758 165	(1 830 828)
Actifs financiers nets au début de l'exercice	2 362 061	2 362 061	4 192 889
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	1 898 794 \$	3 120 226 \$	2 362 061 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) de l'exercice	71 707 \$	(2 690 093) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 608 743	1 665 744
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	6 843	1 980
Charges de l'exercice de la provision pour congés de maladie	1 089 909	823 804
	2 777 202	(198 565)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Débiteurs	3 768 653	566 043
Subvention de fonctionnement à recevoir	(318 900)	17 603 950
Services statistiques non facturés	(1 400 618)	1 207 843
Charges payées d'avance	257 280	220 634
Créditeurs et frais courus	(2 098 896)	2 179 198
Revenus perçus d'avance	(2 805 758)	632 288
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	333 024	276 394
Provision pour perte sur contrats	267 690	-
Prestations versées de la provision pour congés de maladie	(1 037 391)	(932 578)
Part devenue payable de la provision pour congés de maladie	(185 431)	(895 264)
	(3 220 347)	20 858 508
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(443 145) \$	20 659 943 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 126 961) \$	(877 203) \$
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(82 355) \$	(109 706) \$
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(1 652 461)	19 673 034
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	23 536 871	3 863 837
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	21 884 410 \$	23 536 871 \$

	2025	2024
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Intérêts reçus	913 091 \$	645 605 \$
Intérêts versés	11 276 \$	15 960 \$

Un montant de 258 647 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est inclus dans les créditeurs et frais courus au 31 mars 2025 (199 200 \$ au 31 mars 2024).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2025

1. Constitution et objet

L'Institut de la statistique du Québec (l'Institut), constitué en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I13.011)*, a pour mission de fournir des informations statistiques qui sont fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'Institut n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la présentation de ses états financiers, l'Institut utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les services statistiques non facturés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles ainsi que la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devise étrangère.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs (excluant les taxes à recevoir) ainsi que les services statistiques non facturés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et frais courus (excluant les déductions à la source à payer et les taxes à payer), la provision pour indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec

La subvention est constatée dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elle est autorisée, que l'entité a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Services statistiques

Les revenus provenant de la vente de services statistiques constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquelles l'Institut doit rendre un service précis en échange de la somme reçue d'un client. Les revenus tirés des services statistiques sont comptabilisés progressivement par l'Institut, soit à mesure que les services sont rendus.

Charges

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Passifs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux puisque l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour indemnités de vacances dues aux employés

La provision pour indemnités de vacances dues aux employés n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés doivent être prises dans l'exercice suivant.

Provision pour perte sur contrats

La provision pour perte sur contrats est constatée immédiatement lorsqu'il est plus probable qu'improbable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont par leur nature généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile :

Améliorations locatives	5 ans
Ameublement	5 ans
Développement informatique	5 ans
Équipement divers	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 ans

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Elles seront imputées aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

3. Marge de crédit autorisée

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 3 000 000 \$ auprès du Fonds général du fonds consolidé du revenu (3 000 000 \$ en 2024). Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada et viennent à échéance le 31 mai 2028. Au 31 mars 2025, aucune avance n'a été contractée (nul en 2024).

4. Débiteurs

	2025	2024
Comptes clients	5 375 878 \$	8 607 207 \$
Intérêts courus à recevoir	63 775	263 118
Taxes à recevoir	194 767	532 748
	5 634 420 \$	9 403 073 \$

5. Crédoeurs et frais courus

	2025	2024
Fournisseurs	813 540 \$	360 816 \$
Frais courus à payer	254 270	633 677
Déductions à la source à payer	373 379	624 091
Traitements et temps supplémentaire à payer	2 432 897	4 052 727
Taxes à payer	22 856	265 080
	3 896 942 \$	5 936 391 \$

Notes complémentaires (suite)

de l'exercice clos le 31 mars 2025

6. Dette à long terme

	2025	2024
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 28 533 \$, portant intérêt au taux de 1,95 %, remboursable en versements mensuels de 499 \$ incluant les intérêts et échéant en mai 2025.	995 \$	6 897 \$
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 194 129 \$, portant intérêt au taux de 1,95 %, remboursable en versements mensuels de 3 393 \$ incluant les intérêts et échéant en octobre 2025.	23 597	63 429
Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 601 712 \$, portant intérêt au taux de 2,13 %, remboursable en versements mensuels de 3 901 \$ incluant les intérêts et échéant en mars 2036.	458 725	495 346
	483 317 \$	565 672 \$

	Capital	Intérêts	Total
Échéancier de la dette au 31 mars 2025 :			
2026	62 098 \$	9 459 \$	71 557 \$
2027	38 303	8 512	46 815
2028	39 104	7 781	46 885
2029	39 512	6 941	46 453
2030	40 732	6 083	46 815
2031 et plus	263 568	13 422	276 990

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2025

7. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2025, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,39 % à 9,09 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de l'Institut, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 2 387 535 \$ (2024 : 2 056 077 \$). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les fonctionnaires et les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'Institut, jusqu'à concurrence de la limite prescrite. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2025

7. Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie (suite)

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2025 :

	2025	2024
Taux d'indexation	2,00 %	2,00 %
Progression des salaires nets d'inflation	0,50 %	0,50 %
Taux d'actualisation pondéré	3,84 %	4,28 %
Durée résiduelle moyenne pondérée	13,32 ans	13,65 ans

Les variations de la provision des congés de maladie se détaillent comme suit :

	2025	2024
Solde au début	2 131 786 \$	3 135 824 \$
Charge de l'exercice	1 089 909	823 804
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 037 391)	(932 578)
Part devenue payable	(185 431)	(895 264)
Solde à la fin	1 998 873 \$	2 131 786 \$

Notes complémentaires (suite)

de l'exercice clos le 31 mars 2025

8. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Ameuble- ment	Dévelop- pement informatique	Équipe- ment divers	Équipe- ment spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	31 mars 2025
En \$								
Coût								
Solde au début	2 611 740	523 019	8 222 243	177 280	3 526	4 535 711	2 685 717	18 759 236
Acquisitions	10 074	21 830		14 252		1 132 252	8 000	1 186 408
Radiations		(7 217)					(8 000)	(15 217)
Solde à la fin	2 621 814	537 632	8 222 243	191 532	3 526	5 667 963	2 685 717	19 930 427
Amortissement cumulé								
Solde au début	2 238 422	511 335	6 262 053	176 553	2 450	3 506 173	2 244 264	14 941 250
Amortissement	191 686	4 837	659 149	1 819	353	554 794	196 105	1 608 743
Radiations		(7 217)					(1 157)	(8 374)
Solde à la fin	2 430 108	508 955	6 921 202	178 372	2 803	4 060 967	2 439 212	16 541 619
Valeur nette comptable	191 706	28 677	1 301 041	13 160	723	1 606 996	246 505	3 388 808

	Améliorations locatives	Ameuble- ment	Dévelop- pement informatique	Équipe- ment divers	Équipe- ment spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	31 mars 2024
En \$								
Coût								
Solde au début	2 620 405	542 232	7 707 887	177 280	3 526	4 154 575	2 588 289	17 794 194
Acquisitions	1 235		514 356			416 074	97 428	1 029 093
Radiations	(9 900)	(19 213)				(34 938)		(64 051)
Solde à la fin	2 611 740	523 019	8 222 243	177 280	3 526	4 535 711	2 685 717	18 759 236
Amortissement cumulé								
Solde au début	2 016 921	525 711	5 588 425	175 709	2 097	2 999 684	2 029 030	13 337 577
Amortissement	229 421	4 837	673 628	844	353	541 427	215 234	1 665 744
Radiations	(7 920)	(19 213)				(34 938)		(62 071)
Solde à la fin	2 238 422	511 335	6 262 053	176 553	2 450	3 506 173	2 244 264	14 941 250
Valeur nette comptable	373 318	11 684	1 960 190	727	1 076	1 029 538	441 453	3 817 986

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2025

9. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. L'exposition maximale de l'Institut au risque de crédit est liée à la trésorerie, aux débiteurs (excluant les taxes à recevoir) et aux services statistiques non facturés.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est faible étant donné qu'il est déposé auprès du fonds général du Fonds consolidé du revenu.

L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses débiteurs et des services statistiques non facturés. En effet, la majorité de ses clients sont à l'intérieur du périmètre gouvernemental. Ainsi, le risque de crédit est moindre compte tenu de l'assurance du recouvrement de ces débiteurs.

	2025	2024
Débiteurs :		
Moins de 30 jours	5 400 384 \$	8 812 090 \$
De 30 à 60 jours	19 984	39 548
Plus de 60 jours	19 285	18 687
	5 439 653	8 870 325
Services statistiques non facturés	3 693 502	2 292 884
	9 133 155 \$	11 163 209 \$

L'Institut n'a constitué aucune provision pour mauvaises créances pour les débiteurs présentés dans le tableau précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2025

9. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les flux de trésorerie contractuels, qui sont tous dus dans le prochain exercice, à l'exception de la dette à long terme (note 6), se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an
Fournisseurs	813 540 \$
Frais courus à payer	254 270
Traitements et temps supplémentaire à payer	2 432 897
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	4 016 386
	7 517 093 \$

L'Institut présente à la note 6, les versements contractuels (capital et intérêt) de sa dette.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de sa dette à long terme, qui porte intérêt à taux fixe. Toutefois, le risque est minime puisqu'une variation de taux d'intérêt ne ferait pas varier les flux de trésorerie et que l'Institut a l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance.

Notes complémentaires (suite)

de l'exercice clos le 31 mars 2025

10. Obligations contractuelles et droits contractuels

Obligations contractuelles

L'Institut s'est engagé en vertu de contrats auprès de parties non apparentées, à verser des sommes au cours des prochaines années en contrepartie de services reçus de ses fournisseurs. Les échéanciers de ses contrats se détaillent comme suit :

	Solde au 31 mars 2025	Échéancier au 31 mars				
		2026	2027	2028	2029	2030 et plus
		En \$				
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées						
Honoraires professionnels	6 362 662	3 313 062	2 074 920	974 680	-	-
Acquisition d'un logiciel et honoraires professionnels	1 959 375	303 387	303 387	303 387	303 387	745 827
Achats de données statistiques	97 058	89 592	7 466	-	-	-
Services et fournitures informatiques	1 814 827	831 107	603 428	380 292	-	-
	10 233 922	4 537 148	2 989 201	1 658 359	303 387	745 827

Notes complémentaires (suite)

de l'exercice clos le 31 mars 2025

10. Obligations contractuelles et droits contractuels (suite)

Droits contractuels

L'Institut a conclu différentes ententes en vertu desquelles elle recevra des contributions de la part de certains de ses partenaires. Les droits contractuels futurs s'établissent comme suit :

	Solde au 31 mars 2025	Échéancier au 31 mars				
		2026	2027	2028	2029	2030 et plus
		En \$				
Droits contractuels avec des parties apparentées						
Ententes de services statistiques	19 210 735	6 588 661	3 827 673	3 050 858	2 111 132	3 632 411
Droits contractuels avec des parties non apparentées						
Ententes de services statistiques	7 578 593	2 288 001	1 229 614	1 149 654	1 022 108	1 889 216
	26 789 328	8 876 662	5 057 287	4 200 512	3 133 240	5 521 627

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2025

11. Opérations entre apparentés

L'Institut est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité de direction générale ainsi que du statisticien en chef de l'Institut.

Aucune transaction n'a été conclue entre l'Institut et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

L'Institut n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Annexes



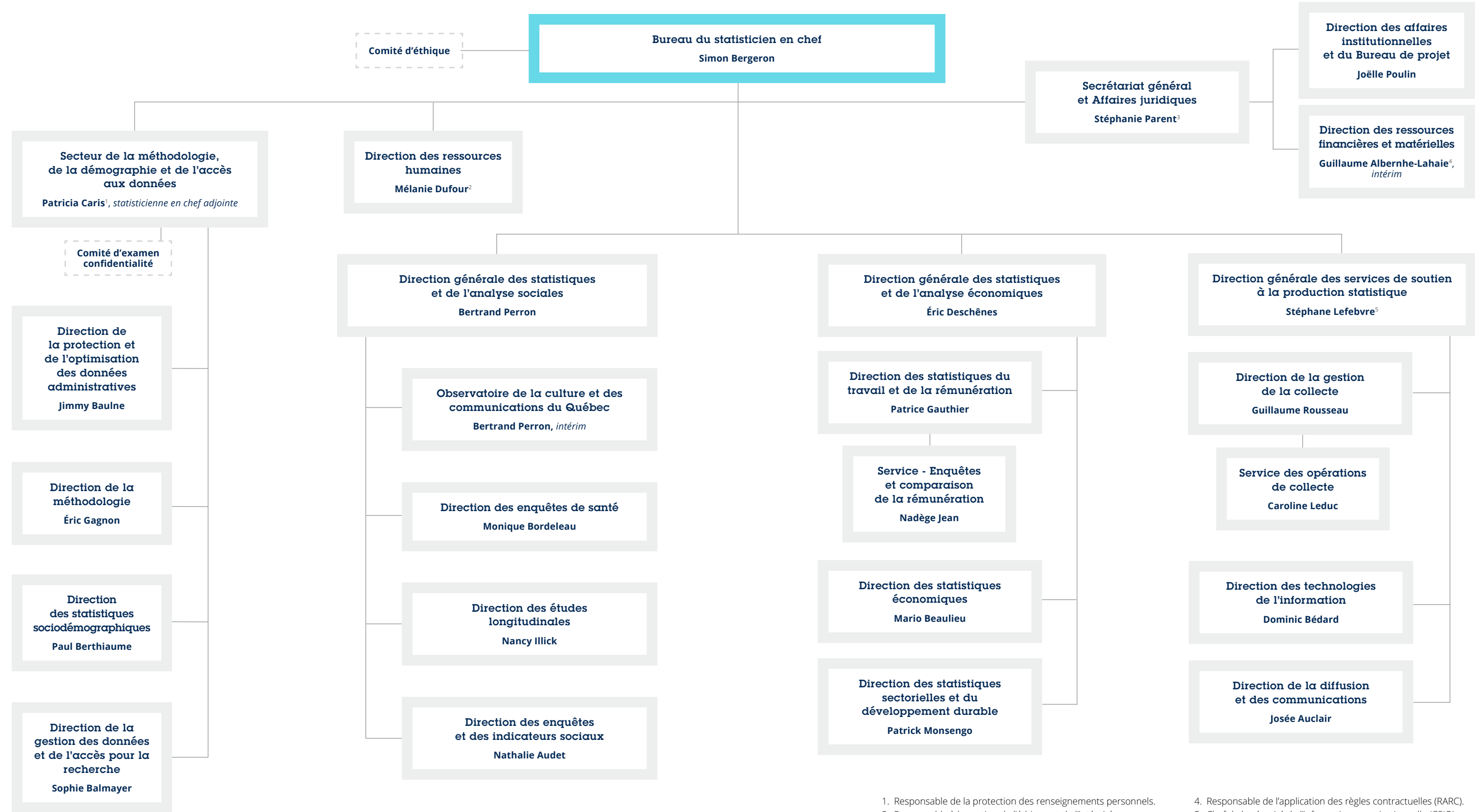
Annexe 1 – Liste des comités consultatifs

Comités consultatifs

- ▶ Comité consultatif « Arts de la scène »
- ▶ Comité consultatif « Cinéma, audiovisuel et radiodiffusion »
- ▶ Comité consultatif « Patrimoine, institutions muséales et archives »
- ▶ Comité consultatif « Recherche universitaire sur la culture »
- ▶ Comité consultatif sur le livre, la littérature et les bibliothèques
- ▶ Comité consultatif sur les enregistrements musicaux
- ▶ Comité de liaison « Institut de la statistique du Québec (ISQ) – Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) »
- ▶ Comité de travail sur la mesure de l'incapacité dans les enquêtes (Office des personnes handicapées du Québec – Institut de la statistique du Québec)
- ▶ Comité des partenaires financiers de l'Observatoire de la culture et des communications
- ▶ Comité des représentants des partenaires de l'Observatoire de la culture et des communications
- ▶ Comité directeur de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, première édition* (ELDEQ 1)
- ▶ Comité directeur de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition* (*Grandir au Québec*)
- ▶ Comité d'orientation et de suivi de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*
- ▶ Comité législatif « Revenu Québec »
- ▶ Comité « Ministère de la Santé et des Services sociaux – Institut de la statistique du Québec sur la Loi 5 »
- ▶ Comité opérationnel « Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail – Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail »
- ▶ Comité opérationnel « Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration »
- ▶ Comité opérationnel « Retraite Québec – Ministère de la Famille »
- ▶ Comité opérationnel « Retraite Québec »
- ▶ Comité opérationnel « Revenu Québec »
- ▶ Comité organisateur des Journées annuelles de santé publique (JASP)
- ▶ Comité « Publications » de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, première édition* (ELDEQ 1)
- ▶ Comité « Publications » de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition* (*Grandir au Québec*)
- ▶ Comité responsable de l'entente avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- ▶ Comité responsable de l'entente relative à l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement (ELCV)
- ▶ Comité technologique « Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration »
- ▶ Comité technologique « Retraite Québec »
- ▶ Comité technologique « Revenu Québec »

- Comité d'orientation de projet propre à chacune des enquêtes suivantes :
- *Enquête auprès des organismes d'action communautaire au Québec*
 - *Enquête québécoise sur l'accès financier aux services et articles de santé chez certaines personnes à faible revenu*
 - *Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes*
 - *Enquête québécoise sur la survivance au cancer*
 - *Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde*
 - *Enquête québécoise sur le cannabis*
 - *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*
 - *Enquête québécoise sur l'utilisation des services de santé et des services sociaux*
 - *Enquête sur la maltraitance auprès des personnes âgées du Québec*
 - *Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec*
 - *Enquête sur l'alimentation des bébés et l'allaitement*
 - *Enquête sur les pratiques culturelles*
 - *Enquête sur les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté*
 - *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)*
 - *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*

Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2025



1. Responsable de la protection des renseignements personnels.
2. Responsable à la gestion de l'éthique et de l'intégrité.
3. Responsable de l'accès à l'information.
4. Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).
5. Chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO).

Annexe 3 – Liste des publications

Culture et médias

- Enquête québécoise sur la découverte de produits culturels et le numérique. Méthodologie de l'enquête
- Enquête québécoise sur la découverte des produits culturels et le numérique 2023. Rapport
- Faits saillants sur la fréquentation des arts de la scène au Québec en 2023
- Faits saillants sur la fréquentation des institutions muséales au Québec en 2023
- La consommation d'enregistrements musicaux en 2023 au Québec, Optique culture, n° 95, juin 2024
- La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2022, Optique culture, n° 96, juillet 2024
- La fréquentation des cinémas en 2023, Optique culture, n°98, septembre 2024
- Les bibliothèques publiques québécoises en 2022, Optique culture, n° 99, décembre 2024
- Les dépenses en culture des municipalités en 2022, Optique culture, n° 100, février 2025
- Les ventes de livres en 2021, 2022 et 2023, Optique culture, n° 97, août 2024
- Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec. Édition 2024

Démographie et population

- Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises et des municipalités du Québec en 2023 – Rapport méthodologique
- Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises et des municipalités du Québec en 2023 – Rapport descriptif
- Fiches démographiques - Les régions administratives du Québec en 2023
- Fiches démographiques - Les régions administratives du Québec en 2024
- La fécondité masculine au Québec de 1976 à 2022, Bulletin sociodémographique, vol. 28, n° 2, avril 2024
- La migration interrégionale au Québec en 2023-2024 : une stabilisation des échanges migratoires après le ressac postpandémique, Bulletin sociodémographique, vol. 29, n° 1, janvier 2025
- Le bilan démographique du Québec. Édition 2024
- Les mariages au Québec en 2023, Bulletin sociodémographique, vol. 28, n° 3, septembre 2024
- Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071

Économie

- Bulletin d'analyse – Indice de vitalité économique des territoires. Édition 2025
- Commerce international de marchandises et balance commerciale. Faits saillants (2 parutions)
- Comptes économiques du Québec (diffusion trimestrielle, 4 parutions)
- Dépenses en construction résidentielle, 2023

- Dépenses en immobilisations des entreprises sous contrôle étranger, Québec et ses régions. Intentions pour 2024
- Dépenses en immobilisations et réparations, Québec et ses régions. Intentions pour 2024
- Produit intérieur brut par industrie au Québec (diffusion mensuelle, 12 parutions)
- Produit intérieur brut régional par industrie au Québec. Édition 2024
- Stat-EXPRESS. Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels (48 parutions)

Éducation

- Étude pour l'évaluation de la maternelle 4 ans à temps plein 2022. Rapport d'analyse de comparaison
- Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2021. Fascicule 2 – Situation dans les régions administratives du Québec
- Travailler en milieu scolaire au Québec en 2023-2024 : mesure relative de la satisfaction du personnel

Emploi et marché du travail

- Évolution du marché du travail dans les MRC. Bilan de l'année 2023
- Évolution du revenu disponible par habitant en 2022 au Québec et dans ses régions
- L'emploi au salaire minimum au Québec : évolution depuis 25 ans
- La qualité de l'emploi analysée sous l'angle des horaires de travail au Québec : quelques résultats selon le sexe, Bulletin Marché du travail et rémunération, n° 37, juillet 2024
- Les postes vacants au Québec (diffusion trimestrielle, 4 parutions)
- Les postes vacants dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale au Québec : importance, caractéristiques et évolution, Bulletin Marché du travail et rémunération, n° 38, septembre 2024
- Participation au marché du travail des parents – faits saillants
- Participation des parents au marché du travail : Évolution de 2008 à 2023
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2024
- Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec (diffusion mensuelle, 12 parutions)
- Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2023
- Résultats de l'Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec, 2021

Entrepreneuriat et PME

- Obstacles anticipés par les entreprises au Québec
- Perspectives d'avenir des entreprises du Québec
- Situation financière des entreprises du Québec
- Travail à distance dans les entreprises du Québec

Environnement et développement durable

- Comptes des terres du Québec méridional – Principaux résultats
- Comptes des terres du Québec méridional. Édition 2024
- Comptes des terres du Québec méridional. Fiche de métadonnées 2024
- Empreinte carbone des ménages au Québec, 2019
- Empreinte carbone des ménages selon l'âge de la personne de référence du ménage, 2019
- Empreinte carbone des ménages selon le lieu de résidence du ménage, 2019
- Empreinte carbone des ménages selon le quintile de revenu avant impôt, 2019
- Empreinte carbone des ménages selon le type de ménage, 2019
- Empreinte carbone selon les caractéristiques des ménages, 2019
- Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres – Rapport d'enquête. Édition 2023
- Évolution de l'empreinte carbone des ménages entre 2017 et 2019
- L'utilisation des technologies propres. Données de 2022
- Les pratiques d'affaires écoresponsables. Données 2022
- Recueil des indicateurs de développement durable – Mise à jour du 3 octobre 2024
- Recueil des indicateurs de développement durable – Mise à jour du 26 juillet 2024

Familles et ménages

- Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2024. Portrait statistique
- Être parent de tout-petits au Québec en 2015 et en 2022 : un portrait comparatif
- La parentalité au Québec en 2022 : une analyse comparative selon le groupe linguistique
- La parentalité sous l'angle de la santé des parents
- Les services offerts aux familles en 2022 (18 publications – pour le Québec et les 17 régions)
- Lien entre le soutien social et le stress parental chez les parents séparés. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022

Portraits territoriaux et multithématiques

- L'évolution du Québec depuis 25 ans selon les travaux de l'Institut de la statistique du Québec
- Le Québec chiffres en main, édition 2024
- Modifications aux municipalités du Québec (mise à jour en continu, 9 parutions)
- Modifications aux municipalités du Québec, 2024
- Panorama des régions du Québec – Édition 2024
- Tableau statistique canadien (19 mises à jour)

Santé et bien-être

- Comment se porte le sommeil des tout-petits ?
- Consommation de cannabis à des fins médicales chez les personnes consommatrices de 21 ans et plus du Québec et facteurs associés, Zoom santé, n° 70, octobre 2024
- De la petite enfance à la vie adulte : quelques faits saillants de l'ELDEQ 1
- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Résultats de la troisième édition – 2022-2023
- Enquête québécoise sur le cannabis 2023 – Principaux résultats, portrait du vapotage de cannabis et premières données sur les connaissances à l'égard de la consommation à moindres risques
- Enquête québécoise sur le cannabis 2023 : survol des principaux résultats
- Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2023. Méthodologie de l'enquête
- Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik – UVIKKAVUT QANUIPPAT ? 2022. Principaux résultats de l'enquête
- Étude Grandir au Québec - ELDEQ 2^e édition - Guide d'utilisation de la banque de données – Enfants de 17 mois
- L'expérience parentale au Québec en 2022. Une analyse comparative selon le fait d'avoir ou non au moins un enfant avec un problème de santé ou de développement
- L'expérience périnatale des parents – Un portrait à partir de l'étude Grandir au Québec
- L'utilisation des écrans chez les tout-petits d'environ un an et demi et leurs parents
- La santé des tout-petits d'environ un an et demi
- La santé, l'alimentation et le sommeil des bébés : faits saillants
- La santé, l'alimentation et le sommeil des bébés : un portrait à partir de l'étude Grandir au Québec
- Le tabac et les produits de vapotage : quelles sont les habitudes de consommation au Québec en 2023 ?
- L'expérience périnatale des parents – Faits saillants
- Pratiques et attitudes parentales, relations, santé et bien-être des mères et des pères – Faits saillants
- Pratiques et attitudes parentales, relations, santé et bien-être des mères et des pères. Un portrait à partir de l'étude Grandir au Québec
- Tabac et vapotage : risques et cessation

Science, technologie et innovation

- Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise 2022. Survol des résultats pour le Québec, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 20, novembre 2024
- Les diplômes décernés aux niveaux baccalauréat et supérieur en 2021, Bulletin Science, technologie et innovation, n° 19, septembre 2024

Secteurs économiques

Agriculture

- Faits saillants de l'Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec. Récolte 2022
- Faits saillants de l'Enquête sur la pomme de terre au Québec. Écoulement de la récolte de 2022

Finance

- Courtage de détail en valeurs mobilières au Québec (diffusion trimestrielle, 2 parutions)

Mines

- L'investissement minier au Québec en 2023

Société et conditions de vie

- Faits saillants - Portrait sociodémographique de la diversité sexuelle et de genre
- Production statistique sur les personnes de minorités sexuelles et de genre
- Logement : sources de données, définitions et indicateurs. Édition 2024
- Le logement social et abordable au Québec, Zoom Société, n° 3, juin 2024
- Étude sur le vécu des adolescents et adolescentes dans les milieux sportifs au Québec 2022-2023 – Méthodologie de l'enquête
- Violence vécue par les adolescents et adolescentes dans les milieux sportifs au Québec
- Ressources d'aide et démarches entreprises pour mettre fin à l'intimidation ou à la cyberintimidation vécue

Publication externe

Certains membres du personnel de l'Institut ont réalisé des publications diffusées par l'entremise d'autres médias que le site Web de l'Institut ou ont contribué à celles-ci :

- BÉLISLE, Jessica (2025). « Nouvelles de l'Institut de la statistique du Québec », *Convergence*, [En ligne], vol. XXX, n° 1, p. 9-10.

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs et actrices de la société québécoise. »

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »